

6212-03-052

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIT PRÉSENT : M. LOUIS-GILLES FRANCOEUR, responsable de la Commission

**AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN LIEU D'ENFOUISSEMENT
TECHNIQUE À HÉBERTVILLE-STATION
PAR LA RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
DU LAC-SAINT-JEAN**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 3

Séance tenue le 23 mai 2013 à 19 h
Salle multifonctionnelle Saint-Bruno
563, rue St-Alphonse
Saint-Bruno

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 23 MAI 2013	
SÉANCE DE LA SOIRÉE	
MOT DU RESPONSABLE DE LA COMMISSION	1
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES	
MRC DU DOMAINE-DU-ROY	2
M. Bernard Généreux	
SERVICES MATREC INC.....	12
M. Bernard Gobeil	
CENTREM.....	25
M. Hubert Bourque	
M. Denis Tremblay	
M. JEAN-JACQUES TREMBLAY	35
REPRISE DE LA SÉANCE	
MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST.....	44
M. Sabin Larouche	
M. André Paradis	
GROUPE CODERR	57
M. Gérald Tremblay	
VILLE DE SAINT-FÉLICIEN	71
M. Gilles Potvin	
M. LUCIEN LAROCQUE.....	77
Mme JOHANNE BRIDEAU.....	82
Mme GYNA SIMARD	87
MOT DE LA FIN.....	93

SÉANCE DU 23 MAI 2013
SÉANCE DE LA SOIRÉE
MOT DU RESPONSABLE DE LA COMMISSION

5 **PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:**

J'invite tout le monde à prendre place pour que nous puissions démarrer cette troisième partie de l'audience.

10 Alors mesdames et messieurs bonsoir, bienvenue à cette troisième partie de l'audience publique sur le projet d'aménagement d'un lieu d'enfouissement technique à Hébertville-Station par la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean.

15 Je m'appelle Louis-Gilles Francoeur et je suis le responsable de cette Commission d'enquête et d'audience publique.

Cette audience fait suite à un mandat confié au BAPE par le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

20 Je suis secondé dans cette tâche par mesdames Julie Crochetière et Marie Conilh de Beyssac qui sont ici à ma gauche ainsi que par monsieur Yvon Deshaies, soit les trois (3) analystes de la Commission, et par madame Renée Poliquin qui coordonne le secrétariat de la Commission, ainsi que par monsieur Luc Nolet, notre conseiller en communication qui sont à l'accueil.

25 Nous sommes également assistés d'une équipe du Centre de services partagés du Québec composée de monsieur Rémi Turgeon, lequel est responsable de l'organisation technique et de la logistique de l'audience et de monsieur Michel Filteau, responsable de la sonorisation.

30 Alors tous les propos de cette deuxième partie d'audience sont enregistrés et retranscrits par madame Denise Proulx, notre sténotypiste officielle. Et la transcription sera accessible dans environ une semaine dans les centres de documentation et les centres de consultation dont vous trouverez la liste à l'accueil. Et elle sera également disponible sur le site Web du BAPE évidemment.

35 Je vous signale également que toutes nos séances sont diffusées, et c'est le cas présentement, en direct sur le site Web du BAPE en mode audio et vidéo.

40 Les personnes non inscrites qui voudraient présenter un point de vue verbalement peuvent
toujours le faire en s'inscrivant au registre à l'accueil. Elles seront appelées selon l'ordre
d'inscription et disposeront de dix (10) minutes environ pour leur présentation.

45 Nous aimerions vous rappeler évidemment l'importance de maintenir un climat serein, tel
que nous l'avons vécu en première et deuxième partie de l'audience, ce qui exclut d'emblée toute
manifestation d'approbation ou de désapprobation à l'endroit des personnes qui viennent en avant
faire leur présentation.

50 Nous vous soulignons enfin que, tout comme le promoteur et les personnes-ressources,
vous avez la possibilité de rectifier des affirmations contenues dans un mémoire ou dans la
présentation d'un participant. Cependant, ce droit n'autorise personne à se prononcer sur les
opinions des autres participants. Les précisions apportées doivent s'en tenir aux faits.

55 Pour vous prévaloir de ce droit, vous devez vous inscrire au registre à l'arrière de la salle, et
les personnes inscrites seront invitées à intervenir à la fin de l'audience dans l'ordre. Les propos
devront être brefs et factuels. Les rectifications peuvent aussi nous être envoyées par écrit au
cours de la semaine prochaine.

60 **PRÉSENTATION DES MÉMOIRES**
MRC DU DOMAINE-DU-ROY

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

65 Alors donc, j'invite sur ce monsieur Bernard Généreux, le préfet de la MRC du Domaine-du-
Roy à venir nous présenter le mémoire de son organisme.

Bonsoir monsieur Généreux.

70 **PAR M. BERNARD GÉNÉREUX:**

Bonjour monsieur le Président. Donc j'ai quinze (15) minutes pour la présentation?

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

75 Quinze (15) minutes pour la présentation, puis si vous n'y voyez pas d'inconvénient, j'aurai
sans doute des questions à vous poser par la suite.

PAR M. BERNARD GÉNÉREUX:

80

Mon plaisir. Donc voilà!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "La gestion...")

85

FIN DE LA LECTURE (Page 3, 3^e paragraphe, 4^e ligne, "... en 1985...")

Et sans compensation, donc autre temps autres mœurs!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 3^e paragraphe, 4^e ligne, "... plutôt que de...")

90

FIN DE LA LECTURE (Page 12, fin)

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

95

Merci monsieur Généreux. Je voudrais vous poser quelques questions. D'abord une précision! Le Plan de gestion des matières résiduelles, est-ce qu'il a une valeur plus contraignante qu'un Plan directeur de l'eau?

PAR M. BERNARD GÉNÉREUX:

100

Je dirais, oui, je dirais oui parce qu'un Plan de gestion de matières résiduelles, si je fais un peu le retour sur ce qui nous a conduit à cette adoption-là, impliquant les trente-six (36) municipalités, une fois qu'il est convenu, bien, il devient, l'objectif qu'on doit poursuivre entre nous suppose qu'on mobilise des engagements physiques pour atteindre les objectifs.

105

Et on a vu, tout au long de cette démarche-là, combien on a à de multiples reprises, à chaque étape de l'application puis de la mise en œuvre du Plan de gestion, combien il a fallu faire de rencontres de sensibilisation, de présentation, d'explication de chacune des étapes que l'on a mises en place à partir des écocentres, à partir, quand on a fait la municipalisation des boues, quand on a développé tout le réseau de traitement, de recyclage.

110

Donc à chaque fois, c'était supporté par des investissements et des engagements qui s'inscrivaient dans ce plan-là. Donc il y avait un plan de match très précis et qui, progressivement, nous a conduits là où on est rendu.

115

Et quand on a franchi l'étape du lieu d'enfouissement technique et la particularité ou l'entente qu'on a dû convenir avec L'Ascension, comme je le dis dans le mémoire, où les expériences

120 antérieures de ce site-là ont porté préjudice au site, je pense qu'il y avait là une nécessité de regarder une alternative, et c'est ce qu'on a commencé à regarder il y a cinq (5) ans.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

125 D'autres MRC, en fait les deux (2) autres MRC qui sont venues ici nous ont dit que cependant, dans l'approche collective que vous avez faite, régionale que vous avez adoptée, qu'elles conservaient une autonomie très réelle dans l'application du PGMR.

Quelle est la marge de manœuvre que les municipalités ont dans ce schéma global, dans ce plan global?

130 **PAR M. BERNARD GÉNÉREUX:**

Vous parlez des municipalités locales, la marge de manœuvre locale?

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

135 Oui, ou même des MRC.

PAR M. BERNARD GÉNÉREUX:

140 Bien en fait, quand on a convenu de constituer la Régie, on délégué à la Régie la responsabilité de mettre en œuvre et de rencontrer les objectifs convenus "municipalement".

145 Donc c'est la Régie maintenant qui est la gestionnaire, non seulement des objectifs, mais des stratégies à mettre en place pour, je dirais, atteindre ces objectifs-là.

De sorte que cette relation-là, oui, elle est déléguée, mais la Régie, à chaque budget par exemple, revient aux municipalités, aux MRC pour faire rapport et requérir les sommes nécessaires pour la mise en œuvre du plan.

150 **PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:**

155 Mais est-ce que les MRC ont un choix de moyens, le choix des moyens, et est-ce que les municipalités sont obligées d'adhérer à la stratégie de la MRC ou si tout le monde, finalement, fonctionne de façon volontaire dans ce système-là?

PAR M. BERNARD GÉNÉREUX:

160 Eh bien, c'est pas un système où tout le monde peut faire n'importe quoi à sa manière selon la manière dont il l'entend.

165 Le choix qu'on a fait de déléguer à la Régie des responsabilités en matière de gestion des matières résiduelles, une fois qu'on l'a délégué, on ne pourrait pas imaginer, par exemple, une MRC décidant de faire de la valorisation énergétique par exemple à elle seule, en dehors du plan convenu et de la réflexion qui est celle qui appartient à la Régie des matières résiduelles.

170 Mais c'est évident qu'au moment où la Régie, par exemple, conviendra de franchir une autre étape, puis on sait que la prochaine étape, c'est beaucoup l'étape de la valorisation des matières putrescibles, bien, on va faire comme on a fait dans les étapes antérieures. On va, avec la Régie, ou la Régie va nous faire part de sa réflexion, de l'analyse qu'ils ont faite de la situation et là, de convenir entre nous d'un plan de match qui va supposer, j'imagine, des contributions financières nécessaires à la mise en œuvre de ce volet-là.

175 On a toujours fonctionné comme ça à chaque étape. Donc c'est comme ça, je pense, que se fait le mouvement d'action-réaction, je dirais.

180 La Régie, de par le mandat, les compétences qu'on lui a données, bien, elle est responsable de la définition de faire rapport aux différents partenaires et de convenir de la suite des choses, mais ce consensus-là, il se bâtit au fur et à mesure que les différents éléments sont portés à notre connaissance. Et c'est exactement ce qu'on vit dans la définition du lieu d'enfouissement technique dans lequel on est.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

185 Vous dites dans votre mémoire que vous nous prédisez que les LET vont devenir bientôt plus acceptables que les plates-formes de compostage.

Vous dites au paragraphe suivant que, comment vous dites ça, vous dites que, bon, les trois (3) bacs, c'est très compliqué.

190 Vous ajoutez que finalement, comme il faut rendre les choses plus faciles et simples pour le citoyen, j'en déduis presque que ce serait mieux de tout mettre ensemble.

195 Le plan que la RMR nous a déposé semble plutôt aller vers l'idée qu'il y aura des plates-formes de compostage, du moins d'après la proposition de la firme Dessau. Elle parle de séparer les matières putrescibles, donc ça veut dire qu'il faut les démêler.

Donc ce que je me pose comme question, est-ce que vous êtes contre ce plan?

PAR M. BERNARD GÉNÉREUX:

200 Non. Peut-être que ça peut effectivement porter à confusion ce que j'ai énoncé, mais ce que j'ai voulu dire, c'est la complexité que pose ce défi de la troisième voie, de l'objectif du putrescible.

205 Si on le gère mal ou si on le gère pas bien, effectivement, ça pourrait être plus tentant d'enfouir que de traiter en amont. Et ça, il faudra définir entre nous la manière par laquelle on va y arriver.

Et encore là, si on regarde le cheminement qu'on a suivi tout au long de nos démarches, l'élément formation, accompagnement, sensibilisation demeure la clé du succès à tous égards.

210 Et si on ne réussit pas à doter cet objectif du traitement des matières putrescibles de façon à retirer au maximum tout ce qui peut l'être de l'enfouissement, bien, effectivement, pour le citoyen, ce serait peut-être plus tentant de tout mettre dans le même bac, puis mettons ça dans le dépotoir comme on faisait à l'époque, là.

215 **PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:**

Mais il y a quinze (15) ans, en fait, quand le gouvernement a commencé à demander aux MRC de sortir les matières recyclables, eh bien, écoutez, vous vous en rappelez, c'est une époque qui date pas d'hier au Québec, on disait, plus on multiplie les sites d'enfouissement, plus on augmente la capacité d'enfouissement, plus finalement on se tire dans le pied par rapport à la politique du recyclage, et ça a été le cas pendant une bonne quinzaine d'années.

PAR M. BERNARD GÉNÉREUX:

225 Tout à fait.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

230 Je vous apprends rien là-dessus, puis c'est même pas un regard cynique que de dire ça, là. C'est une question de fait.

235 Et je me demande aujourd'hui, dans la mesure où une MRC ou un regroupement de MRC dit, on veut encore avoir un site où on peut rentrer beaucoup de choses dedans, et qu'il y a pas vraiment d'obligations légales dans le PGMR, dans quelle mesure la tentation serait-elle de ne pas justement étirer la sauce et de continuer de faire encore de l'enfouissement de putrescibles?

Dans le premier projet de l'étude qu'on a eu devant nous, on disait qu'on allait atteindre les objectifs de la politique en matière de retrait des putrescibles en 2030, dix (10) ans.

240 Là après, on a demandé un échéancier plus serré et on nous a dit que, bon, on allait réduire de soixante-cinq pour cent (65 %) jusqu'en 2019, puis en 2019, on va faire un bond spectaculaire d'un coup, on va monter à cent pour cent (100 %).

245 Vous, dans votre MRC, allez-vous commencer maintenant pour être à temps sur 2020 ou si vous allez commencer en 2020 à passer à l'étape du cent pour cent (100 %)? J'essaie de comprendre le réalisme de ce genre de proposition alors qu'il va y avoir à côté un site prêt à tout accueillir?

PAR M. BERNARD GÉNÉREUX:

250 Écoutez, je pense que quand le gouvernement nous invite à des objectifs aussi ambitieux que ceux qui sont définis dans la politique, il faudra effectivement accompagner ces objectifs-là de, je dirais, de support et de mesures qui nous permettent d'arriver aux objectifs.

255 Écoutez, si on fait le parallèle avec les objectifs qu'on a atteints en matière, le volume obtenu maintenant par rapport à ce qu'on obtenait il y a dix (10) ans sur les matières recyclables, on a fait un bond prodigieux. On a fait des investissements pour y arriver.

260 C'est pas parce qu'il y a un LET qui a des capacités X qu'il faut atteindre le plus rapidement les capacités de ce site-là. Si ce site-là est prévu pour une durée de vie, disons vingt-cinq (25) ans, l'idée, c'est pas de le fermer dans vingt-cinq (25) ans, c'est peut-être de le fermer dans trente-cinq (35) ans ou dans quarante (40) ans, parce qu'à travers les prochaines étapes, il faudra atteindre les objectifs de retrait de matières à l'enfouissement de toutes sortes de manières possibles.

265 Puis déjà, ce qu'on a mis en place, puis ce qu'on a inculqué comme nouveau comportement dans les habitudes de vie des citoyens, bien, je pense qu'on va continuer, puis ma confiance est entière quant à notre capacité de mettre en place aussi des infrastructures à différents niveaux.

270 Parce qu'on comprend que le niveau, la sensibilisation puis les moyens qu'on va mettre en place, il passe de changement ou d'accompagnement, même au plan personnel à certains niveaux, quand on voit actuellement toute la démarche qui est faite par les équipes d'écoconseillers qui donnent de la formation sur comment pratiquer le compostage à la maison pour ceux qui le veulent. Là encore, on connaît des progressions très significatives.

275 Donc il faudra développer des mesures probablement plus collectives pour d'autres niveaux de réponse, parce que ce sera la réponse qu'il faudra définir.

280 Mais moi, je pense que les objectifs qu'on s'est donnés à travers notre plan, et l'atteinte des objectifs déjà obtenue me laisse penser que lorsqu'on engagera l'étape du compostage ou du traitement des matières putrescibles, bien, on devra développer aussi les mesures nécessaires, de sorte que tout ça mis en addition, bien, ça doit avoir une conséquence sur une plus grande durée de vie du site lui-même.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

285 Vous dites dans votre mémoire, vous dites que la recherche d'un lieu d'enfouissement est une opération périlleuse pour tout promoteur. Vous ajoutez le syndrome du pas dans ma cour est intimement associé au site d'enfouissement de matières résiduelles. Ça semble inéluctable.

290 Dans cette logique-là, on est porté à considérer les opposants, les gens qui s'opposent au site, non pas comme des citoyens collaborateurs dans la recherche de d'autres solutions ou d'alternatives, mais comme des adversaires.

295 Ce que je me pose comme question, c'est: Est-ce que c'est si inéluctable que ça, parce que juste à côté, à Larouche, il y a eu une acceptabilité vraiment exceptionnelle, c'est quand même pas loin d'ici, ils doivent pas être si différents, les gens de Larouche que les gens d'ici, et je me demande s'il pourrait pas y avoir, enfin, j'aimerais avoir votre jugement là-dessus, une approche peut-être déficiente au niveau de la recherche d'une acceptabilité sociale. On a limité ça peut-être à un noyau, un comité de liaison, au lieu de faire une consultation générale, au lieu d'ouvrir tous les livres, en tout cas.

300 Je sais pas qu'est-ce qu'on peut penser de ça, mais c'est quand même deux (2) exemples côte à côte où on voit une différence monumentale. C'est comme Saint-Valentin à Montréal où on a vu un rejet phénoménal du projet d'éoliennes, puis à dix kilomètres (10 km) de là, à Saint-Rémi, une acceptation totale.

305 La différence dans ce cas-là, tout le monde en convient, c'était la façon de consulter et la façon d'être transparent.

310 Je sais pas si ici, vous pouvez essayer d'expliquer un peu cette énorme différence d'acceptabilité entre deux (2) sites quand même très voisins.

PAR M. BERNARD GÉNÉREUX:

315 Bien écoutez, je connais pas la dynamique qui a prévalu au moment où le site de Larouche a fait l'objet, je dirais, de son évaluation par le BAPE. Mais il faut, je pense, mettre les choses en contexte dans une autre époque.

320 Et je pense, comme on le reconnaît, il y a quinze-vingt (15-20) ans, la préoccupation ou cet enjeu des matières résiduelles était peut-être pas aussi animé ou vif qu'il peut l'être aujourd'hui.

325 Mais ceci dit, le site qui est actuellement objet de l'examen, bien sûr, a fait l'objet de certaines oppositions ou appréhensions, et je pense pas qu'on ait minimisé l'importance d'ouvrir la discussion.

Mais c'est toujours un peu difficile, je dirais, de débattre d'un dossier où on n'est pas dans un mode de recherche d'amélioration de la proposition qui, je pense, au-delà de, je dirais, d'un noyau d'opposants qui a fait son travail, puis qui a exprimé ce qu'il avait à exprimer.

330 Mais c'est jamais ou rarement dans une approche où on essaie de voir comment on peut améliorer la réponse aux besoins ou aux attentes exprimés. Mais plutôt dire, bien, quand on parle d'une prémisse où la proposition qui est devant nous est inacceptable, c'est pas une solution qui peut être bonifiée parce qu'a priori, on ne l'accepte pas.

335 C'est, vous comprendrez, difficile de faire avancer un projet en y ajoutant des éléments qui viennent apporter ou rassurer ceux qui, de tout évidence, cherchent pas à être rassurés, ils n'en veulent pas, point.

340 Je pourrais vous raconter l'histoire qu'on vient de vivre avec Val-Jalbert. C'est un peu de la même sauce, là. Il y a pas de place pour bâtir, puis je pense que l'acceptabilité sociale, c'est une notion qu'il faudra probablement, sur laquelle il faudrait continuer de réfléchir.

345 Parce que, est-ce que ça veut dire unanimité sociale pour atteindre l'acceptabilité sociale, et comment on évalue un consensus qui se bâtit autour d'un projet, d'un enjeu comme celui dont on discute. Oui, qu'il y ait des oppositions, on en convient, puis je pense que ça doit faire partie du débat, mais est-ce que parce qu'on reste, pour certains, sur des positions d'opposition, une fois qu'on a fait ensemble l'effort et la démonstration de comment on peut accompagner ces préoccupations-là, et qu'on corrige ce qui peut l'être, et qu'à l'issue de tout ça, on est encore dans un rapport d'opposition ou même conflictuel, est-ce que pour autant, on doit décréter que
350 l'acceptabilité sociale n'y est pas!

Je pense qu'il faut nuancer cette façon de voir comment on peut ou pas arriver à bâtir ce qu'on considère comme l'acceptabilité sociale.

355 **PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:**

D'accord. J'aimerais, en terminant, avoir votre opinion sur la pertinence de compenser pour les nuisances que les résidents à proximité du LET projeté vont subir.

360 La Régie a dit qu'elle compenserait les pertes de valeur si des gens vendent leur maison et qu'il y a dévaluation. Là-dessus, c'est très clair.

365 Mais entre-temps, la question des nuisances, elle, a été abordée aussi par les gens, en disant, on devrait être compensé pour ça comme normalement, enfin, eux autres considèrent que c'est tout à fait normal.

D'ailleurs, la Régie a décidé, elle, d'accorder une redevance qui est une forme de compensation aux deux (2) municipalités de Saint-Bruno et d'Hébertville-Station.

370 Dans la réalité, après examen, on voit qu'il y a assez peu d'impacts financiers réels pour les deux (2) municipalités, c'est en fait leurs résidents près du LET qui vont subir les inconvénients, mais les compensations vont aller au trésor municipal plutôt qu'aux personnes visées.

Qu'est-ce que vous en pensez?

375

PAR M. BERNARD GÉNÉREUX:

Écoutez, j'ai fait état, dans l'introduction de mon mémoire, que quand on a fait le site à Saint-Prime, la question des compensations ne se posait même pas.

380

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Mais vous avez dit autre temps autres mœurs à beaucoup d'égards!

385 **PAR M. BERNARD GÉNÉREUX:**

Voilà. Mais effectivement, autres mœurs, et à cet égard-là, je pense qu'on s'inscrit dans une tendance, on s'appuie sur des précédents ailleurs où des implantations de sites semblables se sont soldés par des compensations aux communautés d'accueil.

390

395 Écoutez, moi, j'ai un petit peu de difficulté, tu sais, on est dans une approche collective, on cherche une compensation collective en passant par les municipalités, tout en étant préoccupé par le fait que si – puis ça, ça fait partie de ce qui doit continuer d'accompagner la mise en place d'une infrastructure comme celle-là avec le comité d'accompagnement ou de vigie, peu importe comment on l'appelle, que si effectivement, on devait constater qu'il y a des dommages individuels causés par la mise en place de ce site-là, il faudra trouver le moyen de compenser les pertes des individus.

400 Mais actuellement, et c'est ce que nous a démontré la démarche d'audience publique, c'est que quand on fait l'examen des dommages au plan visuel, au plan des odeurs, au plan des paysages, on n'est pas capable de faire la démonstration d'une perte de jouissance particulière, chiffrable, ça veut pas dire que si dans la mise en œuvre de tout ça, on devait reconnaître qu'effectivement, il y a des situations à compenser, il faudra le faire.

405 Mais je suis un petit peu hésitant à ouvrir sur la compensation individuelle a priori, parce que ce dont on parle, c'est une infrastructure collective qui est de propriété collective, et c'est collectivement qu'on essaie de compenser ce qui peut l'être.

410 Mais si vous me demandez d'évaluer quelle est la perte et pourquoi compenser comme on le fait, les municipalités d'accueil, bien déjà, on compense L'Ascension pour la présence du site, et s'appuyant sur ces précédents-là, bien, on comprend que maintenant, ça doit faire partie de ce qu'il faut apprécier lorsqu'on met en place des infrastructures comme celles-là.

415 Mais vous savez, la compensation, ça a toujours un petit côté "acheter la paix", et il faudra pas comprendre la compensation comme telle. Il faudra pas que l'acceptabilité sociale devienne monnayable.

420 La compensation, dans la mesure où ça doit faire partie de ce qui contribue à la mise en place de ces infrastructures-là, dans le contexte actuel, bien, il faut essayer de trouver des réponses aux attentes significatives par les territoires concernés.

425 Puis si on fait l'analogie, par exemple, dans ce à quoi on assiste par exemple dans l'éolien, on voit qu'il y a beaucoup de compensations qui sont offertes aux communautés d'accueil pour dommages au paysage, pour préjudice causé aux chemins, à la voirie locale, et, ma foi, je pense que c'est devenu une question inévitable.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

430 Et on commence à compenser les personnes lésées par la proximité.

PAR M. BERNARD GÉNÉREUX:

Effectivement.

435 **PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:**

En fait, en droit, la compensation s'applique aux gens qui ont des pertes de jouissance, c'est aussi un concept qui est reconnu.

440 Et on a vu, avec la décision dans Ciment St-Laurent qui a été jusqu'à la Cour suprême, que des nuisances, même légales et autorisées, peuvent ouvrir la porte à des compensations.

445 Si je vous pose la question, c'est dans une optique peut-être de prévention, parce que maintenant, on semble s'engager aujourd'hui dans cette logique. C'est pour ça que je vous pose la question, en disant, est-ce qu'on n'arrive pas là!

PAR M. BERNARD GÉNÉREUX:

450 Voilà. Puis ça fait partie des choses qu'on doit accompagner et de plus en plus intégrer dans, je dirais, dans nos réflexions. Puis quand on fait un Plan de gestion de matières résiduelles, bien, je pense que la question de la compensation ou des compensations, bien, ça doit de plus en plus faire partie des éléments qu'il faut considérer dans le coût à prévoir pour l'implantation de ces infrastructures collectives.

455 **PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:**

Monsieur Généreux, il me reste à vous remercier, c'était ma dernière question.

PAR M. BERNARD GÉNÉREUX:

460 Merci monsieur le Président.

465 _____
SERVICES MATREC INC.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

470 Alors j'appellerai monsieur Bernard Gobeil de Services Matrec.

Bonsoir monsieur Gobeil.

PAR M. BERNARD GOBEIL:

475 Bonsoir monsieur Francoeur.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

480 Alors vous avez un bon quinze (15) minutes, et j'aurai quelques questions certainement à vous poser.

PAR M. BERNARD GOBEIL:

485 D'accord. Je suis Bernard Gobeil, directeur général de Services Matrec au Saguenay. Je vais vous présenter le mémoire de Services Matrec.

Vous allez remarquer qu'on a raccourci un petit peu la présentation verbale.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

490 Oui, bien, je me disais qu'effectivement, si vous le lisez au complet, on va déborder des quinze (15) minutes.

PAR M. BERNARD GOBEIL:

495 Je devrais arriver dans quinze (15) minutes.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

500 Alors on vous suit.

PAR M. BERNARD GOBEIL:

LECTURE DU MÉMOIRE

505 Merci.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

510 Merci monsieur Gobeil. Dans un premier temps, je vous inviterais à déposer vos propositions des 6 et 27 février 2007, à moins que la Régie ne fasse objection à ce dépôt. Pas d'objection, donc vous pourriez s'il vous plaît les déposer auprès de madame Poliquin à l'arrière après, merci beaucoup.

515 J'aurais beaucoup de questions à vous poser, et j'aimerais, pour faire un peu de tour, qu'on s'entende pour procéder avec des réponses assez courtes et factuelles, si ça vous convient.

520 D'abord, vous dites qu'il y a cinq (5) volets qui ont été identifiés dès 99 pour votre site, y compris l'usine de traitement des résidus organiques, est-ce que je peux vous demander quel procédé et quand ce volet de vos opérations serait disponible?

PAR M. BERNARD GOBEIL:

525 Le volet a été identifié en 99 sans que la technologie soit choisie.

 Aujourd'hui, on est en train de regarder, parce que le prochain volet après le LET, ça va être le traitement des résidus organiques. Ça devrait être une usine de compostage, une technologie qu'on maîtrise déjà au sein du groupe dans notre compagnie sœur qui s'appelle Laflèche.

530 **PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:**

 Est-ce que c'est un compostage à ciel ouvert, en plein air, à l'intérieur?

PAR M. BERNARD GOBEIL:

535 C'est à l'intérieur dans des silos couloirs en béton sous un abri genre Tempo, mais un énorme Tempo, avec ventilation, biofiltration, des portes à fermeture rapide.

540 Parce que c'est des équipements faits pour traiter le bac brun, puis ça sent très mauvais. Il faut mettre beaucoup d'aménagements pour que l'installation soit adéquate.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

545 Est-ce que vous pensez avoir des réactions des voisins s'il y en a assez proches pour saisir les odeurs?

PAR M. BERNARD GOBEIL:

550 Actuellement, les voisins sont très loin. À Larouche, la propriété mesure un point six kilomètre (1,6 km) par un point six kilomètre (1,6 km), le LET est au centre de ça.

En périphérie, on a le lieu d'enfouissement de sol, on a de la place pour aménager les autres phases.

555 Tout ce qui est conformité à la réglementation municipale, la compagnie a obtenu les certificats de conformité en 99, les a renouvelés en 2013 pour tous les volets qui sont mentionnés dans le parc environnemental.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

560 Vous dites que votre projet de parc environnemental intègre sur le site du lieu d'élimination les activités de traitement complémentaires, lesquelles?

565 Est-ce que c'est seulement le traitement des organiques ou s'il y a autre chose?

Et deuxièmement, est-ce que, pour traiter les matières putrescibles, est-ce qu'il faudra qu'il y ait un système de tri-compostage qui permet de les démêler chez le citoyen ou dans l'entreprise, avant de vous les apporter, ou si le démêlage, pardonnez-moi l'expression, va se faire chez vous?

570 **PAR M. BERNARD GOBEIL:**

On est à l'étape de la validation avec Ville de Saguenay. Ce qu'on propose, c'est qu'il y ait une collecte du bac brun pour traiter le bac brun.

575 Ensuite, les autres équipements complémentaires de traitement que ça prend à côté du site d'enfouissement, c'est le centre de tri de ICI pour retirer le carton et fibre et retirer le bois de l'enfouissement. Il y a une directive aussi qui vise ça.

580 Donc c'est les deux (2) volets qui vont accompagner ça. La synergie, on la trouve aussi avec le fait que le lieu d'enfouissement du sol contaminé est déjà là.

585 Il y a une partie des sols contaminés destinée à l'élimination qui pourrait être réutilisée dans le recouvrement journalier des matières résiduelles. C'est la même balance, il y a une partie des infrastructures qui est commune à l'ensemble des activités proposées.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

590 Votre site de Laterrière fermerait quand si les quarante-cinq (45 000 t) à soixante mille tonnes (60 000 t) de la RMR finissaient chez vous dans les prochaines années disons, si ça s'ajoutait tout d'un coup, vous avez dit, on va fermer en 2017?

PAR M. BERNARD GOBEIL:

595 Ce qui est curieux, le tonnage a augmenté présentement. Le tonnage destiné à l'élimination a augmenté.

Dans la dernière année, on a reçu quatre-vingt-douze mille tonnes (92 000 t). Ça s'explique par la fermeture de certains sites non conformes, donc plus d'arrivage vers ces sites-là.

600 Notre prévision, sans les arrivages du Lac-Saint-Jean, c'est de fermer ça en 2017, fin de 2017.

Là, il faudrait évaluer le devancement qui serait à quelque part en 2016 ou fin 2015.

605 **PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:**

D'accord. À quelle distance de la limite de votre propriété à Larouche se trouvent les résidences principales ou secondaires les plus près?

610 **PAR M. BERNARD GOBEIL:**

615 De mémoire, c'est à plus de huit cents mètres (800 m). Il y a des résidences le long du Saguenay, je les ai pas mesurées avant de venir, mais dans mon esprit, c'est loin, parce que tout le terrain est boisé.

Puis on nous a demandé de conserver...

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

620 Vous possédez un point six (1,6 km), votre site se trouve au milieu, donc vous calculez à peu près huit cents mètres (800 m) de chaque côté?

PAR M. BERNARD GOBEIL:

625 Oui, le voisin le plus près, c'est le club de ski de fond. Mais effectivement, il y a une zone boisée qui est prévue, un écran. Le ski de fond, ça se fait en hiver, le sens des vents dominants est dans l'autre sens. Je vois pas ça comme une difficulté.

630 Les voisins sont loin. C'est une des raisons pourquoi vous avez la question, pourquoi à Larouche, ça a été accepté, puis pourquoi là, c'est différent.

On vous montrait pas de photo avec un lac puis tout ça, il y a pas de résidence tout près comme ça.

635 **PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:**

Et le site de Larouche, le LET serait prêt à prendre la relève quand?

PAR M. BERNARD GOBEIL:

640 Nous, la demande de certificat d'autorisation est en cours. C'est une démarche qui prend quelques mois.

645 Notre planification, c'est pour 2017. Si on veut l'accélérer, on peut pas être prêt avant un an, à peu près, à partir d'ici.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Au moins un an?

650 **PAR M. BERNARD GOBEIL:**

Oui, parce qu'il y a de la construction, il y a encore de l'ingénierie à finaliser.

655 **PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:**

Et votre demande de certificat d'autorisation est en cours depuis quand?

PAR M. BERNARD GOBEIL:

660 On a commencé ça à l'automne 2012. Ça inclut l'ingénierie, le design des cellules d'enfouissement, les postes de pompage, puis tout ça.

665 Puis on a des rencontres de travail de faites avec la Direction régionale du ministère pour discuter des exigences.

Ce projet-là, c'est pas un LES, il s'appelait LES parce que le nom LET n'existait pas. C'est un LET. Je le répète encore, c'est un LET.

670 Puis il est soumis aux exigences les plus sévères, soit le REIMR ou le décret. Ça fait que comme le site de Chicoutimi, il est assujetti au REIMR et à son décret. C'est les exigences les plus sévères des deux (2) documents qui s'appliquent aux deux (2) sites.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

675 D'accord. Vous dites à la page 5 de votre mémoire, comme tout le monde le sait, l'utilisation d'un seul site régional permettrait des économies d'échelle très importantes en évitant le dédoublement des investissements requis pour la route d'accès, etc., etc.

680 Dans une situation où il y aurait que votre site dans la région, si L'Ascension fermait et que Hébertville n'est pas là, vous vous trouvez en situation de monopole. Or, il est assez rare qu'en situation de monopole, les économies d'échelle aillent dans la poche des clients.

PAR M. BERNARD GOBEIL:

685 C'est pour ça qu'on a rendu publiques les propositions. Si vous regardez les prix qu'il y a dans les propositions, vous allez voir si c'était avantageux.

690 Nos garanties, c'est qu'on a un contrat de vingt (20) ans avec Ville de Saguenay. Il y a eu une entente, il y a eu négociation. Il y avait un entrepreneur qui avait répondu à un appel d'offres, il y a le prix de Saguenay pour les matières domestiques, c'est soixante et onze et quarante-quatre la tonne (71,44 \$/t) plus les redevances. Ce tarif-là est indexé annuellement selon IPC Canada C'est en moyenne deux pour cent (2 %) par année.

695 Au début, ils trouvaient ça cher, parce que c'était le premier LET avec membrane. Ici, on avait des déchets qui venaient à L'Ascension, c'était moins cher. Mais là, tous les sites sont rendus sur un pied d'égalité, les coûts, bien, à soixante et onze et quarante-quatre (71,44 \$/t), on a ce prix de base là.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

700 Indexé?

PAR M. BERNARD GOBEIL:

705 C'est ça. Puis ce qu'on prétend, c'est que les volumes vont diminuer. C'est pas vrai que le tonnage va continuer à augmenter.

710 Quand on va enlever le putrescible et le bois et les fibres, il va recommencer à diminuer. Puis c'est là – actuellement, c'est trompeur, les économies vont être à réaliser quand ces volumes-là vont être diminués de moitié dans chacun des sites.

Puis l'économie qui pourrait être faite lors de cette réduction-là, c'est en utilisant un site commun.

715 La RMR ou les MRC peuvent facturer les usagers du site au tarif qu'ils veulent pour inciter la récupération. Le gouvernement le fait déjà. La redevance de vingt et quatre-vingt-onze (20,91 \$), c'est un ticket modérateur pour l'enfouissement.

720 La RMR peut faire la même chose, les MRC peuvent faire la même chose, mais s'ils paient moins pour l'enfouissement, parce que les volumes sont regroupés, ces économies-là vont être applicables pour payer les traitements, compostage complémentaire que ça prend, le triage, CRV, etc.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

725 Donc vous dites au fond qu'en divulguant vos prix, vos échelles de prix, que vous protégez vos éventuels clients contre le fait d'empocher les bénéfices?

PAR M. BERNARD GOBEIL:

730 On peut pas travailler tout seul. Tu sais, on parle de monopole, mais on peut pas travailler tout seul. On a un site, on veut en ouvrir un autre, les déchets appartiennent aux MRC, les déchets appartiennent à la RMR.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

735 Mais votre grille tarifaire, vous laissez entendre, je l'ai pas vue évidemment, plus les quantités vont diminuer, plus le coût à la tonne va augmenter, parce que le coût de revient de cet enfouissement va augmenter, vu qu'il y en a moins?

740

PAR M. BERNARD GOBEIL:

C'est ça. C'est l'idée du regroupement. En regroupant les volumes, on évite la diminution.

745 **PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:**

Est-ce que le même phénomène va se produire pour, mettons, un site comme celui d'Hébertville, s'ils sortent davantage de matières recyclables et de putrescibles, le coût par tonne va augmenter?

750 **PAR M. BERNARD GOBEIL:**

Le coût des coûts fixes étant les mêmes, les coûts variables vont diminuer, mais au total, le coût unitaire pour l'élimination va augmenter.

755
Quand on va enlever le putrescible, ça va se faire progressivement. C'est facile d'enlever les gazons et feuilles. Ça, ça se fait en premier.

760
Après ça, c'est le bac brun. Ça, ça coûte plus cher.

Mais après ça, les emballages souillés, puis tout ce qui reste, ça, c'est encore dans le site. Ça, ça va coûter encore plus cher enlever ça, en même temps qu'on diminue la quantité éliminée dans le LET, on augmente le coût d'utilisation du LET.

765 **PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:**

Alors expliquez-moi une chose. Vous allez évidemment, parce que vous êtes une entreprise privée, de façon très légitime, vous payer un profit.

770 **PAR M. BERNARD GOBEIL:**

Oui.

775 **PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:**

Et la RMR n'a pas ce problème-là ou cette obligation-là.

Alors comment expliquer qu'ils arriveront pas à faire le même travail à un coût inférieur, vu qu'ils ont pas cette obligation de déclarer un profit?

780

PAR M. BERNARD GOBEIL:

Un site d'enfouissement qui reçoit vingt mille tonnes (20 000 t), je n'en connais pas. Il y a personne qui fait un site d'enfouissement pour seulement vingt mille tonnes (20 000 t).

785

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Donc vous dites, au fond, c'est trop petit pour avoir des bons coûts?

790

PAR M. BERNARD GOBEIL:

Oui, c'est ça. C'est pas rentable, ça se fait pas.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

795

En Ontario, vous avez une usine de compostage, vous en avez parlé, enfin, pas dans ce que vous avez lu, mais dans le mémoire que vous nous avez fourni, quelle est la nature de cette usine? Quel est le type de traitement qu'on y fait? Qu'est-ce que c'est la quantité reçue et le coût de revient à la tonne, pouvez-vous nous donner une idée?

800

PAR M. BERNARD GOBEIL:

Le tonnage reçu actuellement, c'est soixante-cinq mille tonnes (65 000 t). Il y a une augmentation de la capacité qui est en préparation à cent mille tonnes (100 000 t).

805

Le tarif unitaire, de mémoire, c'est autour de quatre-vingt-cinq dollars la tonne (85 \$/t). Je vous dis ça de mémoire, je pourrais vous confirmer si c'est pas ça, soit demain.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

810

Vous pourrez nous le confirmer avec un peu plus de précision?

PAR M. BERNARD GOBEIL:

815

Oui. Puis c'est des silos couloirs, les matières organiques de différentes natures sont traitées séparément. Si on parle d'une boue, si on parle d'un bac brun, c'est pas les mêmes traitements, c'est pas les mêmes durées. Il y a injection d'eau, il y a addition d'air, il y a un drainage, il y a un traitement de ces eaux-là, puis il y a un retourneur mécanisé, un robot. Ça existe pas dans les catalogues. Ça a été développé par la compagnie.

820

825 Puis il y a beaucoup d'aménagements pour l'environnement, parce que le gazon, les feuilles, ça sent rien, mais le bac brun, c'est épouvantable. Ça fait que c'est des bâtiments avec des portes à ouverture-fermeture très rapide, avec un biofiltre qui est presque aussi gros que le bâtiment, des énormes équipements de ventilation.

Ça fait que c'est une usine qui a coûté tout près de dix millions (10 M\$), sans les additions. Ça fait que ça, c'est pour un parc environnemental qui existe déjà dans le groupe, il est greffé à un LET qui reçoit trois cent mille tonnes (300 000 t), c'est localisé à Moose Creek.

830 Ça fait que le parc environnemental est plus gros, ses équipements sont là, il est installé, puis ça fonctionne.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

835 Est-ce que ce compost-là est tamisé, parce que comme vous dites, ce qui vient des résidences, il y a souvent des impuretés, toutes sortes de choses là-dedans, et quelle est l'affectation de ce compost, une fois produit?

PAR M. BERNARD GOBEIL:

840 Ça, je pourrais vous fournir l'information plus précise. Il y a différents types de compost répondant aux normes qui vont être réutilisés en fonction de la qualité produite.

845 C'est certain que nous, ce qu'on a proposé ici à Ville de Saguenay et à la MRC du Fjord, c'est le bac brun. Parce qu'il y en a d'autres qui veulent tout traiter, le sac vert, mais quand il y a des piles là-dedans, puis qu'il y a toutes sortes de choses, on se ramasse avec un compost qui est bon seulement pour l'enfouissement finalement.

850 Ce qui est important, c'est à la source, d'avoir une qualité de matières qui est favorable avec le procédé, pour utiliser ce terreau-là.

J'ai pas les normes techniques, on a une équipe technique qui connaît bien ce projet-là, je pourrais vous fournir l'information que vous avez besoin là-dessus.

855 **PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:**

860 D'accord. Est-ce que votre coût de revient en Ontario varie pour le compost selon la provenance des matières, par exemple si ça vient du résidentiel ou s'il s'agit de boue d'épuration, est-ce qu'on arrive à des coûts de revient différents et à des différences importantes?

PAR M. BERNARD GOBEIL:

Il y a des coûts de traitement, des coûts de revient différents, dépendamment de la qualité de la matière.

865

Il y a des villes où ce qu'il y a dans le bac brun, c'est épouvantable. Puis juste ça, ça change le prix du traitement, parce que le prix de disposition du compost affiné est moins bon, parce qu'il y a une moins bonne qualité.

870

C'est une usine qui traite différents intrants puis qui sort des extrants de meilleure qualité possible.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

875

Pouvez-vous m'expliquer, de façon un peu plus détaillée, quand vous dites que pour comparer des pommes avec des pommes, la RMR aurait dû utiliser la proposition de Matrec du 27 février 2007, soit celle pour une durée de vingt-cinq (25) ans, je comprends que c'est parce qu'il y avait probablement des échelles variables.

880

Elle, elle comparait l'évaluation des coûts de son projet d'Hébertville et vous, avez-vous fait ce genre de comparaison et qu'est-ce que ça donne?

PAR M. BERNARD GOBEIL:

885

Quand vous allez voir les prix qu'il y a dans la soumission, nos prix sont semblables, ils sont semblables aux coûts de projet de la RMR, c'est-à-dire autour de soixante et onze (71 \$/ t) ou soixante-douze dollars la tonne (72 \$/ t), et non pas quatre-vingt-dix dollars la tonne (90 \$/ t).

890

Quand on dit qu'il faut comparer des pommes avec des pommes, c'est qu'ils ont pris le prix de Matrec de quatre-vingt-dix dollars (90 \$/ t) qui était le prix pour cinq (5) ans seulement. Il y avait aucune garantie de faire affaire avec eux plus que cinq (5) ans.

895

Puis ils ont comparé ça au prix de L'Ascension à soixante-dix dollars (70 \$/ t). Puis le soixante-dix dollars (70 \$/ t) de L'Ascension, ils ont soustrait dix dollars la tonne (10 \$/ t), les revenus qu'ils appellent autonomes, je suis pas sûr d'utiliser le bon terme, c'est des revenus qu'ils tirent des commerces, finalement. Parce qu'ils peuvent facturer les commerces plus cher que ce qu'ils chargent aux municipalités.

900

Ça fait que là, on part à quatre-vingt-dix piastres (90 \$/ t), moins soixante piastres (60 \$/ t), on compare Matrec, une proposition de Matrec cinq (5) ans, au projet de LET de L'Ascension. À

L'Ascension, il y avait déjà une usine de traitement d'eau. Quand ils ont fait la bonification du site, puis ils l'ont transformé en LET, il y a certains équipements qui ont pu servir.

905 Donc pour comparer puis décider si on achète un nouveau LET, on est d'avis qu'il faut comparer les coûts du projet d'un nouveau LET, incluant le traitement d'eau et tous les autres équipements sur un autre site.

910 Là, l'information qui a été fournie dans DQ3.2, on voit que c'est tout simplement l'actualisation des coûts du LET de L'Ascension qui a été utilisée.

Le texte qui nous a fait sursauter, ils disent qu'ils ont comparé le coût de notre proposition au coût de l'éventuel, la construction d'un éventuel nouveau LET, c'est ça qui est inexact. Ils ont pas comparé le bon projet à la bonne proposition de Matrec.

915 **PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:**

920 Dernière question s'il vous plaît. Vous revenez à la fin de votre mémoire sur, et je vous cite "les réelles intentions de la RMR quant aux volumes en provenance du Saguenay qu'elle désire recevoir à son LET", vous semblez craindre une forme de concurrence, d'autant plus que vous dites avoir fait des investissements importants, vous parlez de plus de douze millions (12 M\$).

Mais est-ce que dans une économie de marché classique, s'il y a de la concurrence, ça aide pas les clients à avoir des meilleurs prix?

925 **PAR M. BERNARD GOBEIL:**

930 C'est la préoccupation, c'est plutôt qu'on a un site en développement de douze millions (12 M\$) d'investi, on continue à travailler dessus. On a démontré que le permis est valide, que les économies, que des économies sont là avec le regroupement des volumes.

935 Puis là, on voit venir s'installer un projet juste à côté qui vise, c'est pas clair s'ils visent les volumes du Saguenay. Mais nous, ce qu'on aimerait savoir, c'est, est-ce que dans le projet d'Hébertville-Station, ils vont recevoir dix mille (10 000 t), vingt mille (20 000 t), jusqu'à trente mille tonnes (30 000 t), est-ce qu'il y a une limite, en provenance du Saguenay, parce que ça change notre plan d'affaires, puis ça change notre planification.

940 Ça fait que c'est certain que pour la même raison que le site de Chicoutimi a pas été ouvert en même temps que le site de Larouche, je peux pas opérer deux (2) sites en même temps sans savoir qu'est-ce qu'on va mettre dedans.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Mais vous avez quand même fait ces investissements en misant sur l'idée qu'avec ce qui vient du Fjord et du Saguenay, vous étiez capable de vivre?

945

PAR M. BERNARD GOBEIL:

Exact. C'est pour ça que là, on se pose la question. Est-ce que le tonnage du Saguenay est divisé avec ce projet-là.

950

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

D'accord. Eh bien, monsieur Gobeil, ça termine ma liste de questions, je vous remercie et je vous prierais de pas oublier de déposer vos deux (2) propositions dont vous nous avez parlé, d'accord!

955

PAR M. BERNARD GOBEIL:

Oui, je vous remercie.

960

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

C'est moi qui vous remercie.

965

CENTREM

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

970

Alors on donne la parole à monsieur Hubert Bourque.

Bonsoir monsieur Bourque.

975

PAR M. HUBERT BOURQUE:

Bonsoir monsieur le Président. Excusez-moi, j'ai un vol à cinq heures vingt-cinq (5 h 25) demain matin pour Montréal pour une réunion du Conseil des entreprises en services environnementaux et demain soir, j'ai un vol à huit heures moins quart (8 h -1/4) pour Moscou!

980

Demain, ça va être une journée extrêmement chargée.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

985 Bien, ça nous fait plaisir de vous accommoder quand la chose est possible.

PAR M. HUBERT BOURQUE:

990 Merci monsieur le Président.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

995 Alors vous avez quinze (15) minutes pour nous présenter d'abord la personne qui vous accompagne.

PAR M. HUBERT BOURQUE:

1000 Oui, je vous présente le président du Groupe Demex qui est l'actionnaire de Centrem, monsieur Denis Tremblay.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Enchanté.

1005 Donc vous avez quinze (15) minutes pour nous présenter votre mémoire et on aura quelques questions à vous poser.

PAR M. HUBERT BOURQUE:

1010 Monsieur le Président, ce que je vais faire, je vais raccourcir le mémoire, parce que vous l'avez devant vous.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

1015 Oui.

PAR M. HUBERT BOURQUE:

1020 Et je vais simplement faire de l'emphase sur les points importants et ensuite, j'ai un vidéo
possiblement qu'on pourrait montrer sur l'écran, à condition que l'ordinateur et le logiciel pour le
visionner!

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

1025 Mais est-ce que vous pensez qu'on est capable de rentrer ça dans quinze (15) minutes?

PAR M. HUBERT BOURQUE:

1030 Oui. Onze (11) minutes pour la présentation et trois (3) minutes pour le vidéo.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Si vous êtes chronométré à ce point-là, je vous fais confiance.

1035 **PAR M. HUBERT BOURQUE:**

Merci. Alors notre intérêt au projet!

1040 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Centrem est...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 3, dernier paragraphe, 6^e ligne, "... de Metro Vancouver.")

1045 Qui a construit un centre de traitement thermique il y a vingt-cinq (25) ans a démontré la
rentabilité économique de ce projet.

J'avais cité, à la première partie des audiences, que les coûts d'exploitation rapportés par les
fonctionnaires étaient inférieurs à quarante dollars la tonne (40 \$/t) après que la municipalité avait
payé l'investissement en capital pour le projet.

1050 Également, une étude exhaustive de trois cents (300) pages préparée par la firme AECOM a
démontré pour Metro Vancouver que le traitement thermique coûtait moins cher que
l'enfouissement dans le long terme.

1055 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, dernier paragraphe, 7^e ligne, "De plus...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 5, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "La fermeture...")

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Je vous signale qu'on est rendu à douze (12) minutes.

1060

PAR M. HUBERT BOURQUE:

Je lis trop lentement pour mettre de l'emphase, excusez-moi. On arrive presque à la fin.

1065

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "La fermeture...")

FIN DE LA LECTURE (Page 7, fin)

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

1070

Je vous remercie, mais je vous signale qu'on a épuisé les quinze (15) minutes. Ce que je vous suggère, c'est de nous remettre copie du trois (3) minutes que vous vouliez nous présenter, nous, on va le regarder attentivement, mais je préférerais, si vous n'y voyez pas d'inconvénients, passer à la période de questions, parce qu'on voudrait préciser un certain nombre de choses pour notre analyse. Ça nous semblerait plus important, si vous me permettez ce jugement de valeur.

1075

PAR M. HUBERT BOURQUE:

Je suis d'accord avec vous.

1080

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

D'accord. Alors je commence! D'abord, vous dites dans votre mémoire qu'il y a un objectif d'enfouissement zéro dans la politique québécoise. Nous, on l'a pas trouvé, cet objectif zéro dans l'enfouissement. Pouvez-vous nous dire où vous l'avez vu ou trouvé? Ça nous a intrigués.

1085

PAR M. HUBERT BOURQUE:

Je vais vérifier et je vous l'enverrai par après.

1090

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

D'accord. Deuxièmement, les déchets ultimes, il y a des spécialistes qui prétendent aujourd'hui que les déchets enfouis seront des matières précieuses dans quelques décennies, si évidemment il s'agit de déchets ultimes qui n'ont pas été trop avariés.

1095

Qu'est-ce que vous en pensez? Vous croyez pas que ça jette un éclairage nouveau sur la valeur de l'enfouissement?

1100 **PAR M. HUBERT BOURQUE:**

Est-ce que vous parlez, je veux bien comprendre votre question, vous parlez de ce qu'on appelle "landfill mining"?

1105 **PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:**

Oui, voilà.

1110 **PAR M. HUBERT BOURQUE:**

Moi, j'ai passé une grande partie de ma carrière à gérer des sites d'enfouissement. J'ai introduit la technologie bioréacteur au Canada avec le projet de deux millions de tonnes (2 M t) de déchets à Sainte-Sophie, et nous avons fait des analyses, évaluations, etc.

1115 De commencer à déterrer des matières résiduelles, c'est un exercice qui est très coûteux et puis qui nous amène à des impacts, des impacts d'odeurs, on le sait pas qu'est-ce qu'on va trouver.

1120 Normalement, qu'est-ce qui se passe, c'est qu'il y a une épaisseur d'eau au fond de la cellule, et le lixiviât devient noir et épais comme de l'huile. Ça se fait, mais l'industrie est toujours réticente à le faire.

1125 Apparemment, il y a un projet en Europe qui vise à faire exactement ça, mais l'industrie, pour à présent, ne voit pas un exercice de "landfill mining" qui se fait facilement.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

D'accord. Si on enlève dans les déchets un maximum de plastique, de papier, de carton, qu'est-ce qui reste à brûler?

1130 **PAR M. HUBERT BOURQUE:**

1135 On enlève le plastique qui est de bonne qualité pour recycler. Il y a du plastique, sacs en plastique, plastique contaminé, etc. qui ne se récupère pas. Alors le plastique, c'est comme de brûler du pétrole.

1140 Même dans des usines de récupération des centres de tri, et je suis impliqué dans des projets en Ontario aussi, on fait le maximum, mais on sait qu'il y a un pourcentage. Il y aussi le côté économique. Il faut qu'on puisse le faire dans un contexte contraste. Alors un des projets dont je suis impliqué en Ontario, le gouvernement ontarien vise soixante pour cent (60 %) de récupération, nous, on juge qu'on va commencer à trente (30 %) à quarante pour cent (40 %), mais il y a de la matière qui ne se récupère pas facilement avec toutes les nouvelles technologies qu'on a.

1145 Alors c'est la réalité. Mais c'est vraiment de dire qu'il faut passer à une performance de diversion plus importante. Alors pour le reste, qu'est-ce qu'on fait? On attend dix (10) ans, quinze (15) ans, pour arriver à une performance plus importante où on se dit, je vais récupérer de la matière que je peux récupérer, et le reste, je vais récupérer l'énergie qui est contenue dans ces déchets.

1150 Alors la politique québécoise a une hiérarchie qui inclut avant l'élimination la valorisation énergétique, et celle-là est oubliée.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

1155 Quelle source de chaleur vous utilisez, parce qu'il faut quand même partir le processus et l'entretenir?

PAR M. HUBERT BOURQUE:

1160 Bien, la combustion à travers la gazéification, telle que nous on propose avec la technologie Energos...

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

1165 C'est du gaz naturel que vous utilisez?

PAR M. HUBERT BOURQUE:

1170 Non, c'est la gazéification. Et la gazéification se fait dans un gazogène, dans une boîte qui chauffe les matières résiduelles pour produire un gaz de synthèse. Le gaz de synthèse est brûlé dans une chaudière, la chaudière peut produire de la vapeur à haute pression. La vapeur à haute pression fait tourner une turbine à vapeur, produit de l'électricité.

1175 Il y a aussi une chaleur qui est dégagée, qui n'est pas transformée en énergie électrique, qui peut servir pour chauffer soit des industries, des papetières, etc.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Pour partir le système, ça prend une source d'énergie?

1180

PAR M. HUBERT BOURQUE:

Oui, ça prend une source d'énergie. On peut se servir du gaz naturel. Mais normalement...

1185

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Mais le bilan énergétique global, quand vous regardez ce que vous utilisez comme intrants en gaz et ce que vous récupérez à la sortie en énergie, que ce soit sous forme de gaz, en électricité ou en vapeur, quel est le ratio intrant-extrant?

1190

PAR M. HUBERT BOURQUE:

De mémoire, il y a une formule qui a été développée par l'Union européenne et qui regarde exactement ça. Parce qu'un traitement thermique, tu sais, on le part pas le matin pour l'arrêter le soir.

1195

C'est un procédé qui va durer six (6) mois, alors là, il va y avoir maintenant ce qu'il y a de prévu qui va être fait, etc.

1200

Alors ce que l'Union européenne a fait, elle a créé une formule pour évaluer les différences entre la performance de chaque technologie.

De mémoire, il y a un critère minimum que l'Union européenne a défini.

1205

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Comment vous faites pour rentabiliser un tel projet s'il y a pas de programme d'achat d'électricité?

1210

PAR M. HUBERT BOURQUE:

On a le choix de signer des contrats à long terme pour la vente de vapeur qui se fait dans d'autres projets au Canada et qui se fait au Québec aussi. Alors soit qu'on vend l'électricité, mettons, à onze (11 ¢/KW), à treize cents par kilowattheure (13 ¢/KW)...

1215

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

1220 Mais on ne peut pas vendre à un client de l'électricité au Québec, il y a un monopole d'État. Alors il y a qu'Hydro-Québec qui peut vendre de l'électricité ou l'acheter, alors qu'est-ce que vous faites quand Hydro-Québec est en situation de surplus?

PAR M. HUBERT BOURQUE:

1225 Bien, on peut faire du "willing" aussi.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Vendre aux États-Unis?

1230 **PAR M. HUBERT BOURQUE:**

Vendre à ceux qui sont prêts à signer un contrat et payer le coût de transmission d'électricité.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

1235 Mais ça peut pas être des clients au Québec, il y a un monopole d'électricité au Québec, il faut que ce soit en Ontario ou aux États-Unis?

PAR M. HUBERT BOURQUE:

1240 Alors, soit que c'est avec l'appel d'offres d'Hydro-Québec que je crois qui normalement est à onze (11 ¢/KW) ou à treize sous par kilowattheure (13 ¢/KW)...

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

1245 Oui, mais c'est des projets spécifiques. Ils vont dire tant pour l'éolien, tant pour la cogénération, alors il y a pas de programme d'achat présentement pour les programmes d'élimination des déchets?

1250 **PAR M. HUBERT BOURQUE:**

Alors c'est soit la vente d'électricité ou la vente de vapeur industrielle.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

1255

Bon, d'accord. Et il faut quand même, en bout de ligne, avoir un site d'enfouissement pour les cendres, n'est-ce pas?

PAR M. HUBERT BOURQUE:

1260

Oui. Oui, dans la technologie d'Energos, nous avons vérifié avec eux, nous avons visité l'usine de Sarpsborg près d'Oslo, et les cendres sont traitées par le procédé de façon très efficace, même au point que l'entreprise nous suggère que les matières sont tellement inertes qu'elles peuvent servir de remblai. Alors ça réduirait d'une façon importante les cendres à enfouir.

1265

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

1270

D'accord. Qu'est-ce qui arrive pour les corps municipaux qui évidemment veulent faire de plus en plus de recyclage, de plus en plus d'élimination des matières putrescibles par la voie du compostage ou du traitement comme la biométhanisation, alors qu'un équipement comme le vôtre, à long terme, mise sur une certaine stabilité des apports?

Alors si ce que les corps municipaux peuvent vous apporter est appelé à diminuer, comment est-ce qu'on satisfait l'appétit d'un gros équipement industriel comme ça?

1275

PAR M. HUBERT BOURQUE:

1280

Les données européennes sont très claires. Il y a des rapports que je peux vous fournir aussi où est-ce que les pays où est-ce que le traitement thermique est le plus important sont les mêmes pays où est-ce que la récupération est importante aussi et qu'il y a moins d'importance pour l'enfouissement.

Alors dans ce contexte-là, quand on a le traitement thermique, les coûts plus élevés que l'enfouissement, la récupération se fait de façon plus importante.

1285

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

1290

Dans le dossier qui est présentement sous examen devant la Commission, vous le savez, il y a beaucoup de citoyens qui sont mécontents et qui disent qu'il y a eu un manque de transparence.

Or, un équipement industriel comme le vôtre ne ferait l'objet ni d'étude d'impact, ni d'audience publique, il ferait l'objet d'une étude de répercussions environnementales et d'un certificat d'autorisation. Donc pas de débat public.

1295

Or, on sait qu'il y a quand même des aspects controversés à ce type de projet, les émissions à l'atmosphère, certains risques accidentels, le stockage des gaz, etc.

1300

En l'absence d'un tel débat public, vous avez pas l'impression que vous auriez un problème d'acceptabilité sociale d'une tout autre nature et avec en plus évidemment les camions qui arrivent en ville, etc., parce que là, ce serait probablement situé dans un parc industriel.

1305

Alors comment vous voyez tous ces aspects environnementaux qu'on ne voit pas à première vue, mais qui sont quand même très réels?

PAR M. HUBERT BOURQUE:

1310

Les impacts sont très bien définis, mais malgré cela, vous savez que le ministère de l'Environnement propose un règlement pour le traitement thermique avec valorisation.

Je suis d'accord avec ce que vous avez dit, mais il y a possiblement, d'ici un (1) an, deux (2) ans, un règlement qui va être en vigueur.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

1315

Mais ce règlement n'exigera pas un débat public sur la création ou la construction de ces équipements? Ça va demeurer quelque chose qui se négocie entre le promoteur et les fonctionnaires? Un certificat d'autorisation.

1320

Est-ce que vous avez des informations comme quoi ça passerait devant le BAPE et qu'il y aurait une étude d'impact publique? C'est ce que vous en comprenez?

PAR M. HUBERT BOURQUE:

1325

À la réunion que j'ai assisté vendredi dernier, ils semblaient dire ça.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

1330

Ah, alors là, c'est une nouvelle pour tout le monde! Merci de nous le dire.

C'était ma dernière question, je vous remercie beaucoup de votre présentation. Et on apprécierait d'avoir votre capsule d'information qu'on n'a pas eu le temps malheureusement de passer.

1335 **PAR M. HUBERT BOURQUE:**

Avec plaisir.

1340 **PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:**

Alors en vous remerciant, messieurs Tremblay et Bourque.

1345 **JEAN-JACQUES TREMBLAY**

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

1350 Alors j'appellerai monsieur Jean-Jacques Tremblay qui a eu l'amabilité de faire une place à monsieur Bourque et Tremblay.

Bonsoir monsieur Tremblay.

1355 **PAR M. JEAN-JACQUES TREMBLAY:**

C'est pas l'âge, par exemple.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

1360 Bien oui, votre mémoire est particulièrement court, mais il y a un aspect fort intéressant qu'on veut discuter avec vous. Alors allez-y, on vous écoute.

PAR M. JEAN-JACQUES TREMBLAY:

1365 On va être bon pour quinze (15) minutes

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

1370 Vous avez votre quinze (15) minutes sans problème.

PAR M. JEAN-JACQUES TREMBLAY:

Probablement que la madame s'ennuyait, parce qu'elle m'a appelé la semaine passée, puis elle m'a dit d'envoyer mon mémoire. Ça fait que là, je peux vous le lire, là.

1375

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Oui.

1380

PAR M. JEAN-JACQUES TREMBLAY:

Moi, j'ai un chalet au lac Bellevue, ma fille a un chalet, mon frère a un chalet aussi.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

1385

D'accord.

PAR M. JEAN-JACQUES TREMBLAY:

1390

On va parler, monsieur le Président, de la sécurité pour commencer.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Durant toutes...")

FIN DE LA LECTURE (Page 1, 2^e paragraphe, dernière ligne, "... dans sa décision.")

1395

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

C'est la 175, est-ce que je me trompe, c'est la 170, c'est l'autoroute, là?

1400

PAR M. JEAN-JACQUES TREMBLAY:

170?

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

1405

Oui, 170. Corrigeons d'entrée de jeu.

PAR M. JEAN-JACQUES TREMBLAY:

1410

On va en ôter cinq (5)!

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

On n'est pas à quelques numéros près, allez-y!

1415 **PAR M. JEAN-JACQUES TREMBLAY:**

Dans mon mémoire, monsieur le Président, c'est encore la route 175, on va ôter ça.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

1420 Moins cinq (5), 175 moins cinq (5).

PAR M. JEAN-JACQUES TREMBLAY:

1425 À la sortie, ce que j'ai oublié dans mon mémoire, c'est qu'à la sortie, monsieur le Président, il y a un chemin de terre qui passe en bas, ça fait que là, ça va sortir, là. Une grosse montagne, puis eux autres vont arriver, puis c'est très inquiétant pour la sécurité, puis si on prévoit pas ça, on va voir seulement quand il y aura des morts.

1430 Exemple, mon homonyme, Jean-Jacques Tremblay, il pensait que c'était moi qui s'était fait tuer à Saint-Gédéon, ça fait que le train a passé, puis lui avait pas de barrière, ça fait que! Ça a pris dix (10) ans avant que le CN en mette. Ça fait que pour la sécurité dans ce coin-là, je pense pas que le CN va faire un spécial à cause que c'est – en tout cas, c'est un des éléments que je peux vous citer dans ça.

1435 **PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:**

D'accord. Est-ce que vous voyez des problèmes aussi pour les autos ou les camions sur l'autoroute?

1440 **PAR M. JEAN-JACQUES TREMBLAY:**

1445 Les camions, monsieur le Président, puis après ça, là, je suis très déçu de la réponse du maire de Saint-Bruno qui a fait une grosse déclaration hier, puis qui regardait juste – je sais que la Régie va lui rapporter – mais il a pas regardé les inconvénients que les camions qui vont passer en plein chose, ils ont pas regardé les senteurs qui vont arriver dans les vents dominants. Ça fait que c'est pas fort.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "Suite aux discussions...")

1450

FIN DE LA LECTURE (Page 2, dernier paragraphe, 5^e ligne, "... de Dolbeau...")

1455 Il s'est découragé, il a trouvé que les dépenses, c'était "over", ça fait que là, il se paie chacun deux cent cinquante piastres (250 \$) chaque réunion, à part des dépenses, c'est ça que monsieur le maire de Dolbeau trouvait, ça fait qu'il aurait, je sais pas, il y a une question de coût, c'est à bar ouvert d'ailleurs.

1460 L'an passé, si on avait regardé, c'est toutes des choses improvisées, si on aurait regardé pour passer le chemin dans le Rang Saint-Pierre, là, au bout de la route régionale qui va à Québec, qui va à Hébertville, il y a un centre de dépôt sec, il aurait seulement qu'à prendre la route, puis dans ce rang-là, il y a quatre (4) cultivateurs. Il y en a trois (3) que les animaux sortent pas, puis un que les animaux vont dehors.

1465 Puis l'été passé, ils ont eu besoin d'aller faire des recherches pour le futur site, puis ils ont passé par là, puis ça a passé très bien, ils ont passé au lac Bellevue. C'est des coûts très diminuants, puis monsieur Boily, probablement qu'il a jamais été à Hébertville-Station, parce qu'il dit, on a évité ça, on passerait dans le village. C'est pas ça, tu l'évites, le village, ça fait qu'il était pas au courant de ça.

1470 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, avant-dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "Le maire d'Hébertville-Station...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 2, avant-dernier paragraphe, dernière ligne, "... d'Hébertville-Station.")

1475 Ça fait que c'est quelque chose. Ça fait qu'il dit que cent soixante-neuf (169) personnes, durant les discussions, on allait voir le maire, on allait voir le gérant, pas moi, mais ma fille, tout ça, ils ont dit, s'il y a une personne qui sont contre ce site-là, il y en aura pas de site. Mais ils nous ont endormis avec ça.

1480 Ici, pour toutes ces raisons et pour d'autres, cette demande de regarder parmi les quarante-trois (43) autres, je demande au BAPE que la Régie refasse son devoir puis qu'ils regardent dans les quarante-trois (43) autres sites.

1485 Il y aurait des sites qu'il y aurait pas eu d'opposition du tout, puis qui sont très proches d'ici, puis qui sont très beaux. J'en connais trois (3). Ça fait que c'est ma demande.

1490 Puis là, c'est pour vous dire que d'ici quelques mois, il pourra beaucoup y avoir peut-être, beaucoup de changements. Imaginez-vous que là, on a regardé, nous autres là, pour un référendum à Hébertville-Station. S'il y avait un référendum et qu'on le gagnait, qu'est-ce que vous

1495 pensez, ce serait tout, on aurait peut-être été mieux de faire le référendum avant de tout faire ces démarches-là. Mais on s'est fait endormir par les personnes du conseil d'Hébertville-Station.

Puis là, on s'est réveillé peut-être trop tard, mais on est réveillé.

1500 Et aussi, monsieur le Président, on entend ici, on s'entend pas, ici, Centrem, il y a Matrec, il y a tout ça, il y a la Régie, ça serait pas mieux que le BAPE recommande qu'une compagnie comptable indépendante regarde ce qui serait le mieux pour ça.

1510 Parce que là, si on fait deux (2) sites dans cinq kilomètres (5 km), on va être la risée du monde. Ça fait que là, la risée, ça fait pas mourir, mais c'est pas toujours plaisant. Merci.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

1505 Vous me faites perdre mon sérieux, là! Restez là s'il vous plaît, est-ce que je pourrais vous poser deux (2) questions?

PAR M. JEAN-JACQUES TREMBLAY:

1510 Oui.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

1515 Vous avez parlé du Rang Saint-Pierre par où on pourrait passer. Vous dites que la Régie est passée pour aller faire des tests sur le terrain, mais il y a quand même des cultivateurs.

1520 Puis là où ils ont décidé, oui, il y en a quatre (4), mais avec tout le va-et-vient que ça va impliquer, vous croyez pas que c'est plus sécuritaire de passer par un rang où il y a personne que de passer par un rang où il y a quand même des résidents qui vont subir tout un dérangement, si on passe pas sur ce côté-là?

PAR M. JEAN-JACQUES TREMBLAY:

1525 Mais avez-vous vu ici, quand Alcan a bâti la nouvelle usine, ils ont tout changé les "tracks" de chemin de fer. Ils les ont grossies. Puis après ça, bien là, il y avait un engin qui passait puis qui emmenait le matériel.

1530 Là, il y a deux (2) engins, monsieur, puis au lieu de cinq (5) choses d'alumine, c'est trente-cinq (35), puis il revient avec du métal, puis ça "fly". Ça fait que ça va être très dangereux.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Ça, c'est la voie ferrée qui va passer dans le champ sur le Rang 9?

1535 **PAR M. JEAN-JACQUES TREMBLAY:**

Oui. Puis là, je vous invite, je peux aller vous montrer, vous faire visiter si vous avez le temps.

1540 **PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:**

On y a été faire un tour sur le Rang 9, on a été voir ça, oui.

1545 Je voudrais parler avec vous de la question du croisement de la route, là où le Rang 9 est censé sortir et croiser l'autoroute 170 ou 175 moins cinq (5), d'accord!

PAR M. JEAN-JACQUES TREMBLAY:

1550 On en a ôté cinq (5).

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Je voudrais savoir, vous savez, c'est une autoroute à quatre (4) voies.

1555 **PAR M. JEAN-JACQUES TREMBLAY:**

Puis ça "fly".

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

1560 D'habitude, puis comme vous dites, ça "fly". Là, les camions vont devoir ralentir, et puis ceux qui vont sortir du site, eux autres vont avoir à embarquer sur cette autoroute-là, puis on le sait, les camions, ça accélère pas comme une Corvette, bon.

1565 Donc ils vont peut-être se retrouver un peu en travers du chemin d'un certain nombre de personnes.

Nous au BAPE, on a voulu savoir si ça posait un problème, mais on nous a dit, il y a assez de place sur le côté pour que les camions décélèrent sans bloquer l'autoroute, donc ils peuvent se

1570 tasser à droite pour ralentir, puis quand ils sortent, bien, c'est pas trop grave, parce qu'ils peuvent se stationner entre les deux (2) voies et attendre d'avoir un trou pour embarquer sur l'autoroute.

1575 Ils nous ont dit, on fait plus ça, une voie d'accélération, c'est-à-dire qu'à côté des deux (2) voies, tu en as une troisième sur à peu près trois-quatre-cinq cents pieds (300 pi-400 pi-500 pi) pour que le camion commence à accélérer avant d'embarquer dans la circulation.

1580 Alors ils nous ont dit, c'est tout à fait sécuritaire, il y a de la place sur l'accotement pour ralentir, puis comme ils peuvent se stationner dans le milieu de l'autoroute pour chercher un trou, bien, il y a pas de problème.

Vous, qu'est-ce que vous en pensez?

PAR M. JEAN-JACQUES TREMBLAY:

1585 Moi, je pense que quand il va sortir pour retourner, là, c'est là que – puis après ça...

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Pourquoi vous voyez un problème, parce qu'il sort pas assez vite?

1590 **PAR M. JEAN-JACQUES TREMBLAY:**

1595 Bien, c'est parce que là, ils sortent, là. Quand tu pars de Nutrinor, puis tu t'en viens, là, ils sont contents, aïe, tabernik, de la minute, je vais souvent à Jonquière, puis aïe seigneur, c'est une tuerie.

Vos camions, on les sortira, puis on aura un signaleur, si vous l'acceptez. Puis c'est pas sûr, le signaleur, il est mieux de s'ôter dans le chemin, parce que!

1600 **PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:**

On va en faire la recommandation de le sortir de la route, d'accord.

PAR M. JEAN-JACQUES TREMBLAY:

1605 Là, c'est pensez-y bien. Si on gagne le référendum, tout tombe à l'eau?

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

1610 Le signaleur avec.

PAR M. JEAN-JACQUES TREMBLAY:

1615 Moi, je demeurais à Delisle, moi, anciennement, puis il y avait juste Renaud qui parlait un peu d'éliminer ça, puis une bonne journée, ça a fait une boule, puis là, c'est à douze milles (12 SM) du village, puis écoute un peu, c'est un drame, ça, écoute un peu. Les poissons mouraient, mais ils mouraient en sortant de l'eau. Quand ils étaient dans l'eau, ils mouraient pas.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

1620 Ils sont mieux là, ça je suis d'accord avec vous.

PAR M. JEAN-JACQUES TREMBLAY:

1625 Moi, la Péribonka, c'est pas le ruisseau de là. Mais imaginez-vous, là, ici, c'est une chaîne de lacs, monsieur. Si ça arrive, comme GENIVAR en Gaspésie, ça va arriver en plein milieu de la ville d'Alma, le ruisseau Rouge, en avant de l'hôpital, monsieur Paradis, il sait où ce que c'est, ça fait qu'il y a un gros danger, là. C'est toute une chaîne de lacs.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

1630 Mais ce que je comprends moins, c'est que vous qui demeurez au lac Bellevue, si les camions passaient par le Rang Saint-Pierre, ils passeraient bien plus proche du lac Bellevue?

PAR M. JEAN-JACQUES TREMBLAY:

1635 Ah, ils passeraient raide. Ah non, le terrain est beau, il y a juste deux (2) côtes, ah oui.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

1640 Mais ils passeraient quand même plus proche de chez vous que s'ils passent de l'autre côté, ça vous dérangerait pas?

PAR M. JEAN-JACQUES TREMBLAY:

1645 Oui, mais la nuit, il y en a pas, c'est seulement dans le jour. Puis le chemin serait mieux. Là, on se cotise pour le chemin, on se cotise pour ensemercer du poisson, là, on a de la misère avec

un huard, mais qu'il y ait une douzaine de goélands, qu'est-ce que ça va faire? On va en mettre jusqu'à la fin – c'est un pensez-y bien, monsieur.

1650

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

D'accord, on prend bien note de vos remarques. Écoutez, monsieur Tremblay, on vous remercie beaucoup d'avoir souligné cette question, surtout la question de la sécurité. Je pense que ça n'avait pas été beaucoup discuté jusqu'à présent, alors je vous remercie d'avoir porté ça à notre attention.

1655

Alors si tout le monde est d'accord, on peut prendre un petit repos là-dessus?

1660

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

1665

**REPRISE DE LA SÉANCE
MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST**

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

1670

Mesdames et messieurs, est-ce qu'on peut vous demander de reprendre vos places afin que nous puissions recommencer la séance!

Alors j'appellerais monsieur Sabin Larouche, directeur général de la MRC Lac-Saint-Jean-Est.

1675

PAR M. SABIN LAROUCHE:

Bonsoir monsieur le Président, je suis accompagné d'un illustre personnage, le préfet de la MRC Lac-Saint-Jean-Est, monsieur André Paradis.

1680

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Monsieur Paradis, bonsoir.

PAR M. SABIN LAROUCHE:

1685

Pour m'accompagner pour présenter le mémoire de la MRC Lac-Saint-Jean-Est. On procède!

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

1690

Alors comme tout le monde, vous avez quinze (15) minutes.

PAR M. SABIN LAROUCHE:

Oui, pas de problème.

1695

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "La municipalité...")

FIN DE LA LECTURE (Page 7, point 7, 1^{re} ligne, "... et institutions...")

1700

Ce qu'on appelle maintenant le 3-2.

Donc je laisserais peut-être la parole à monsieur le préfet qui va vous donner plus d'informations concernant les orientations puis la position de la MRC versus le projet d'Hébertville-Station.

1705 **PAR M. ANDRÉ PARADIS:**

Monsieur le Président, merci. Donc on est à la page 8!

1710 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 8, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Dans cette partie...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 10, point 5.4, 3^e paragraphe, dernière ligne, "... régies intermunicipales.")

1715 **PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:**

Je vous signale qu'on arrive à quinze (15) minutes.

1720 **PAR M. ANDRÉ PARADIS:**

Il me reste combien de temps?

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

On est à quinze (15) minutes.

1725 **PAR M. ANDRÉ PARADIS:**

Donc je suis à zéro, je peux pas en enlever cinq (5) comme monsieur Tremblay!

1730 **PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:**

Allez-y mais rapidement.

1735 **PAR M. ANDRÉ PARADIS:**

Je vais aller rapidement, monsieur le Président. Je vais me diriger immédiatement, si vous voulez bien, à la page 12, à la conclusion, ça va!

1740 **PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:**

Oui.

PAR M. ANDRÉ PARADIS:

1745 Vous allez prendre connaissance du mémoire.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

1750 Oui, on en a pris connaissance de toute façon pour préparer nos questions.

PAR M. ANDRÉ PARADIS:

Excellent, merci monsieur le Président.

1755 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 12)**

FIN DE LA LECTURE (Page 12, fin)

Merci monsieur le Président.

1760

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Messieurs Paradis et Larouche, j'aimerais aborder quatre (4) questions importantes avec vous.

1765

D'abord, vous dites à la page 7 de votre mémoire que votre PGMR, celui de 2007, si je ne m'abuse, de mémoire, visait une stratégie de valorisation des matières putrescibles à l'aide de nouvelles technologies éprouvées et performantes.

1770

Pouvez-vous m'expliquer pour le retard actuel dans la réalisation de cet objectif?

PAR M. SABIN LAROUCHE:

1775 Pour avoir participé activement à la préparation du PGMR, à l'époque, on avait beaucoup confiance à la technologie qui s'appelle tri-compostage.

1780

Lors de l'élaboration du PGMR, on s'était rendu à plusieurs reprises, entre autres à Sorel-Tracy, où il y avait déjà une infrastructure de tri-compostage, en tout cas, à l'époque où on a fait le PGMR, semblait être la technologie qui était, comme on voulait pas avoir de collecte à trois (3) voies, on voulait rendre ça simple pour le citoyen, le tri-compostage nous apparaissait comme une alternative très très intéressante, malgré les coûts que ça comportait, mais en tout cas, on avait eu

quelques propositions sur la table qui faisaient en sorte que ça pouvait être économiquement intéressant pour le monde municipal.

1785 Sauf qu'avec le temps, on s'est rendu compte que cette technologie-là, la confiance des élus envers la technologie s'est beaucoup effritée, de par les problématiques majeures qu'a vécues cette infrastructure dans Sorel-Tracy.

1790 Mais la beauté de la chose qu'on pensait que ça réglait tous les problèmes du monde, on s'est rendu compte à l'usage que finalement, c'est pas vers ça qu'on devait aller, compte tenu des difficultés techniques que rencontrait le tri-compostage, tel qu'il avait été conçu à Sorel-Tracy.

1795 Donc c'est pour ça que quand on annonçait dans le PGMR qu'on voulait se diriger vers des nouvelles technologies, avec le tri-compostage, bien, on s'est rivé le nez un peu par rapport à la mauvaise expérience du tri-compostage, puis c'est à peu près le seul élément qu'on visait à l'époque du plan, là, comme étant la technologie. On l'avait déjà un peu canné dans nos cartons.

1800 Alors c'est là que par après, avec les gens de la Régie, il a fallu s'astreindre à une multitude d'études pour essayer de voir les autres possibilités qu'il y avait, mais là, on est encore à ce point-là.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

D'accord. Ma deuxième question touche la zone forestière autour du LET projeté.

1805 La RMR nous a dit qu'ils entendaient protéger une zone tampon et aussi qu'on entendait protéger une partie plus grande, la désigner, on sait, on a entendu qu'il y aura une zone de conservation qui pourrait être décrétée dans ce territoire-là.

1810 Les résidents nous ont dit qu'eux autres, ils voulaient absolument éviter les coupes d'éclaircie et de jardinage, donc toute forme de coupe.

1815 Je voudrais savoir, dans un premier temps, est-ce que même les coupes légères de jardinage et d'éclaircie seraient, dans votre esprit, interdites dans le secteur, pour protéger à la fois la quiétude des lieux, à la fois les percées, pour pas créer de percées visuelles vers le site?

PAR M. ANDRÉ PARADIS:

1820 Une très bonne question. Je vous dirais que la volonté de la MRC Lac-Saint-Jean-Est est de protéger le plus possible ce territoire-là.

La finalité n'est pas encore arrivée quant à la grandeur de protection de tout le territoire, qu'est-ce qui pourrait être fait ou pas fait. Aujourd'hui, on n'a pas de réponses directes à vous donner, mais tout est sur la table. Donc c'est en évolution à ce niveau-là.

1825 **PAR M. SABIN LAROUCHE:**

1830 En complément à monsieur Paradis. Déjà, il y a une résolution qui a été adoptée au dernier conseil de la MRC pour déterminer clairement la volonté des élus de changer l'affectation de ce secteur-là à la planification intégrée du territoire public qui est une affectation à la fois forestière, mais également, on avait fait déjà une ouverture pour la possibilité d'avoir une infrastructure publique sur ce site, entre autres de l'enfouissement.

1835 Sauf que la volonté des élus, ce qui a été perçu lors de la dernière rencontre, c'est vraiment de mettre une zone de conservation totale et complète.

Ça veut dire que ça éliminerait à ce moment-là toutes les sortes de coupes forestières.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

1840 OK. Mais vous avez pas déterminé la distance?

PAR M. SABIN LAROUCHE:

1845 Bien en fait, actuellement, ce que je regarde, le site qui serait vendu à la Régie, c'est autour de soixante hectares (60 ha), puis la zone complète de conservation qui entourerait le site est autour de trois cent quarante hectares (340 ha).

1850 Ça fait qu'on se ramasserait avec une zone complètement conservation, incluant le site si on veut, de quatre cents hectares (400 ha).

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Donc ça inclurait le lac de l'Aqueduc probablement, le lac Bellevue, est-ce que je me trompe?

1855 **PAR M. SABIN LAROUCHE:**

Pas le lac Bellevue, mais quand on voit sur la carte qu'on vous a soumise, l'affectation qui est orangée, on voit avant et après, les deux (2) dernières cartes.

1860 **PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:**

Attendez un petit peu, oui.

1865 **PAR M. SABIN LAROUCHE:**

De mémoire, ils étaient fournis en annexe.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

1870 Les cartes à la fin, vous avez raison.

PAR M. SABIN LAROUCHE:

1875 Donc ce qui est en vert, c'est le secteur des terres publiques sur lequel la gestion de la MRC. À droite, pour ma droite à moi, en fait, on voit du vert et du orangé.

Ce qui est en vert, c'est la partie de terrain public qui serait cédée et vendue, après autorisation du Ministère, à la Régie des matières résiduelles, pour l'implantation du lieu d'enfouissement technique.

1880 Ce qui est en orange, ce serait la zone de conservation dont l'affectation serait modifiée pour permettre – en fait, c'est la totalité de la zone des terres publiques qui deviendrait en conservation à ce moment-là.

1885 **PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:**

Mais là, ce que je vois, c'est que ça n'inclut pas les deux (2) lacs de l'aqueduc, est-ce que je me trompe?

1890 **PAR M. SABIN LAROUCHE:**

Oui, en fait, on peut mettre en conservation ce qu'on a sous notre gestion. Donc c'est l'ensemble du territoire qui est sous notre gestion qu'on va mettre en conservation.

1895 Aussitôt qu'on sort de ça, on tombe sur des tenures de terres publiques.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

1900 Alors qui est responsable de la gestion de la zone où se trouvent les deux (2) lacs de l'aqueduc?

PAR M. SABIN LAROUCHE:

1905 Bien, ça se trouve à être la Municipalité d'Hébertville-Station ou la Municipalité de Saint-Bruno, s'ils possèdent des terrains en propre. Par contre, les voisins sont privés.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

1910 D'accord. Comment faire pour que, si on zone conservation un territoire, disons que le débat reste ouvert quant à la zone, ce que je veux comprendre, c'est qu'il s'agit quand même d'un territoire public dont vous êtes les responsables mais qui ne vous appartient pas en propre, est-ce que je me trompe?

PAR M. SABIN LAROUCHE:

1915 Effectivement, c'est une délégation de l'État.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

1920 Bon. Donc vous ne pouvez pas engager de servitude permanente que vous céderiez à un groupe environnemental ou de citoyens pour dire une servitude de non-développement, ce qui se fait normalement. Parce que ça, ça paralyse par contrat le développement, tu peux pas changer ça, à moins d'une loi privée à l'Assemblée nationale.

1925 Si je comprends bien, là, comme c'est un territoire de l'État, vous pourriez pas dire on cède une zone de conservation à X-Y ou Z, ce qui fait qu'à ce moment-là, on touche plus à ça, puis là, c'est un engagement pérenne.

1930 Là nous autres, la question qu'on se pose, on a déjà vu ça, beaucoup d'exemples, où on zone conservation, mais deux (2) conseils, trois (3) conseils plus tard, autres politiques, autres mœurs, autres temps, et vlan, on développe.

1935 Une zone de conservation, normalement, la Loi sur les réserves privées, pour donner un exemple au Québec, elle demande quelque chose dans les cent (100) ans. Alors ça, ça semble sérieux, c'est un peu la norme qu'a édictée la Loi 56.

Alors comment faire pour, dans une zone comme ça, pour décréter, instituer une protection vraiment permanente, qui tienne le coup, compte tenu des statuts juridiques?

1940 Et la même question se pose aussi, parce que cette question-là est évoquée dans le cas du réservoir d'eau qui va appartenir à la RMR, on se pose aussi la même question, comment faire en sorte que la pérennité de ces plans d'eau, si on doit les conserver, soit assurée, pas pour cinq (5) ans, dix (10) ans, quinze (15) ans, vingt (20) ans, mais soixante-quinze (75), cent (100), cent cinquante (150) ans, enfin, quelque chose de permanent.

1945 Cette question-là de la pérennité, quel outil juridique voyez-vous qui rendrait cela possible?

PAR M. SABIN LAROUCHE:

1950 En fait, comme on expliquait, la Régie des matières résiduelles, concernant l'achat du terrain en tant que tel, on doit recevoir l'approbation du Ministère. Puis on sait très bien qu'actuellement, les données, c'est que le terrain qui est visé va se limiter à cet espace-là. Parce qu'on pourrait tendre à penser, on disait, si on le vendait au complet, eux auraient intérêt à le protéger aussi, dans le fond, et ça deviendrait une tenure privée, donc on serait correct de ce côté-là.

1955 Mais actuellement, le Ministère acceptera pas qu'on en vende, on n'en vend pas plus grand que ça. Donc ça règle pas le problème de ce côté-là.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

1960 Non.

PAR M. SABIN LAROUCHE:

1965 L'autre problème, évidemment, on est dans le domaine de la planification, comme vous l'avez dit tout à l'heure. Bon actuellement, le conseil a une volonté unanime actuellement, dans la planification intégrée de ce secteur-là, de le mettre en conservation, mais c'est le seul outil réglementaire qu'on a actuellement.

1970 Je veux dire, moi, je pense pas que dans la délégation qu'on a, qu'on puisse aller plus loin que ça, on est dans la planification.

1975 Vous avez peut-être raison en disant, dans cinq (5) ans, dans dix (10) ans, lorsqu'il y aura une nouvelle planification, d'autres élus pourraient avoir une vision différente, mais en tout cas!

Je pourrais laisser monsieur le préfet, en tant que politicien, confirmer si d'autres élus pourraient changer ça.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

1980

Donc ça donne une protection qui demeure assez aléatoire, d'un point de vue historique, là, si on se met sur quelques décennies, disons.

PAR M. ANDRÉ PARADIS:

1985

Bien, si je peux, oui, c'est une protection aléatoire, comme vous dites.

Cependant, devant l'ampleur du projet qu'il y a là, puis devant la volonté des élus actuels et fort probablement futurs, et là, je peux pas répondre si les futurs, c'est assez difficile pour moi de voir le futur, là!

1990

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

La question qu'on se pose, c'est comment les administrateurs actuels peuvent-ils poser un geste qui rende pérenne cette protection?

1995

PAR M. SABIN LAROUCHE:

Bien en fait, je pense que la volonté est claire au niveau du conseil de la MRC. On pourrait peut-être envisager de fouiller l'aspect légal qui nous permettrait de le faire.

2000

Parce que je pense que c'est pas de la frime, vraiment, effectivement, on veut les mettre en conservation de manière pérenne. Je pense que là, on en est là.

2005

Maintenant, dans le cadre réglementaire, on peut tu le faire autrement pour le sécuriser puis l'attacher ad vitam æternam, je pense qu'on aurait intérêt à travailler cette question-là.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

2010

Alors est-ce que vous pourriez peut-être en discuter et peut-être nous adresser une lettre, un mot pour nous préciser, d'ici peu quand même, parce que là, on entre en pleine analyse du dossier, quel moyen vous entrevoyez pour donner un statut de conservation qui se tienne à un territoire comme ça?

2015 **PAR M. SABIN LAROUCHE:**

Oui, je pense qu'on est capable de prendre l'engagement de faire les validations et vérifications nécessaires.

2020 **PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:**

D'accord. J'aurais une dernière question. Votre schéma d'aménagement, ainsi que ses règles s'appliquent au territoire d'Hébertville et de Saint-Bruno, d'accord!

2025 Vous avez une politique de protection des bandes riveraines. Ce qu'on a vu, de nos yeux vu, sans faire des mesures très précises, c'est que sur les ruisseaux qui sont touchés par les rejets de lixiviat, on nous a dit que finalement, les impacts seraient pas trop durs parce que les ruisseaux sont en mauvais état à cause de la pollution agricole.

2030 Mais c'est comme n'importe quelle usine qui pollue, s'il n'y a pas de filtre dessus, c'est sûr que ça pollue plus que s'il y a un filtre. Et le filtre en milieu agricole, c'est les bandes riveraines.

C'est un peu de votre responsabilité. Votre schéma d'aménagement prévoit des règles qui nous ont été exposées ici par vos représentants.

2035 Ce que je voudrais comprendre, c'est: est-ce que vous avez dans ce secteur-là un plan de mise en conformité? C'est-à-dire une façon claire, nette, avec un échéancier qui forcerait le respect de la bande de trois mètres (3 m), pour qu'elle redevienne naturelle et protège le ruisseau, ce qui allègerait l'impact des lixiviats dans le ruisseau?

2040 Parce que les impacts du lixiviat ajoutés à la pollution agricole, c'est peut-être pas ce qu'on aimerait goûter si on était une truite.

PAR M. SABIN LAROUCHE:

2045 Au risque de me tromper, je pense qu'on pourrait confirmer l'information. Je ne crois pas qu'on ait actuellement, à la MRC, une planification avec les nombres de kilomètres de ruisseaux de ce type-là dans notre MRC qui est très très agricole. Je veux dire, on a fait beaucoup d'efforts par le passé, en collaboration avec le monde agricole, et les organismes environnementaux, pour améliorer la situation de plusieurs cours d'eau, dans le sens que vous le dites.

2050 Mais le nombre de kilomètres de cours d'eau qu'on a à traiter chez nous, on peut pas s'astreindre, on n'a pas les ressources pour s'astreindre à une politique puis à un échéancier de régler l'ensemble de la problématique.

2055 Entre autres, ces cours d'eau là embarquent dans cette problématique-là. Bon, est-ce qu'on devrait le faire! Probablement que dans le meilleur des mondes, ce serait l'idéal, mais à un moment donné, il y a une question de justifier les moyens.

2060 Puis je veux dire, on en a fait déjà beaucoup, il faut continuer à en faire, j'en conviens.

Mais vous me demandez la question, est-ce qu'on a une véritable planification de protection de l'ensemble de nos cours d'eau sur la bande riveraine de trois mètres (3 m), je vous dirais non.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

2065 Comme Commission, nous, on cherche un moyen de maintenir une qualité de vie aquatique dans ce cours d'eau avec un apport de contaminant, les lixivats, qui vont être traités, il y a pas de doute là-dessus, mais c'est quand même un apport supplémentaire.

2070 Il y a quelques choix. Ou on demande à la RMR d'acquérir les bandes riveraines sur une distance X et de les zoner, border, puis ça va être sa propriété par acquisition ou par expropriation.

Ou on vous demande à vous d'appliquer avec rigueur, border la ligne et de dire, elle ne se touche plus.

2075 Qu'est-ce qui serait la meilleure solution?

PAR M. SABIN LAROUCHE:

2080 Bien, je pense que dans le cas où on sait qu'il y a un projet sur la table, on devrait, comme MRC, prioriser ce type de cours d'eau, ce cours d'eau là entre autres, considérant les impacts que ça pourrait générer.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

2085 Voilà.

PAR M. SABIN LAROUCHE:

2090 Sans faire une planification sur l'ensemble du territoire où c'est moins problématique, à tout le moins avec l'infrastructure qui s'en vient, caractériser la problématique. Déjà, ce serait une bonne chose, puis après ça, passer à l'action avec des éléments qui feraient en sorte d'améliorer, en tout cas de sécuriser les gens par rapport à cette problématique-là.

2095 Je pense qu'on est capable de le faire.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

2100 Vous pensez être capable de le faire.

C'est parce que, bon, puis évidemment, ça peut être un projet pilote. Il peut y avoir différentes initiatives qui peuvent se faire là-dessus. Donc, vous dites, on pourrait, avec probablement les municipalités, faire en sorte d'en faire des cours d'eau qui, de ce point de vue là, seraient exemplaires par rapport à la réglementation. C'est ce que je comprends?

2105 **PAR M. SABIN LAROUCHE:**

2110 Bien, je pense que considérant la problématique, puis on voit que ça crée, je sais pas, un inconfort, mais en tout cas, ça pose des questionnements, bien, il faudrait s'asseoir ensemble avec les municipalités pour voir jusqu'où on peut aller pour protéger cette bande riveraine là en fonction de la réglementation, comme vous dites.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

2115 D'accord. Bien écoutez, ça met fin à mes questions et il me reste à vous remercier d'avoir été là.

Ah, je voulais vous demander une dernière question, oui, c'est vrai, j'oubliais ça!

2120 C'est important, parce que ça touche finalement des résidents de votre MRC. Quelle votre opinion sur la pertinence de compenser les résidents pour les nuisances, ceux qui demeurent à proximité du LET projeté?

2125 C'est-à-dire que vous avez envisagé des compensations, la RMR a envisagé des compensations pour les deux (2) municipalités en cause, je dis pas touchées, parce que les impacts pour les municipalités comme telles semblent assez légers, mais c'est les riverains ou les gens à proximité du LET qui vont être le plus touchés.

2130 Qu'est-ce que vous en pensez, vous autres, de l'idée de dédommager par compensation les résidents qui sont vraiment sur les impacts, qui subissent les nuisances du futur site d'enfouissement?

PAR M. ANDRÉ PARADIS:

2135 Bien, je pense que comme on l'a dit assez régulièrement, la Régie des matières résiduelles s'engage à pouvoir compenser, mais encore faut-il qu'il y ait des impacts qui soient démontrés, suite aux études qu'on a financées, dans le fond, on a quand même financé des études d'impact.

Donc à l'heure actuelle, on voit pas qu'il y a d'impacts qui pourraient en arriver à des compensations.

2140 Maintenant, si on est capable de faire la démonstration que oui, durant la construction et même par après, il y a des impacts, bien, je pense que la Régie des matières résiduelles s'est confortée en disant oui, nous pourrions compenser les citoyens.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

2145 C'est-à-dire que la Régie s'est engagée à compenser les pertes de la valeur des propriétés s'il y en avait au moment de la vente. Si quelqu'un vend, puis il accuse une perte, à ce moment-là, évidemment. Mais tant qu'il vend pas, la perte demeure théorique, puis en réalité, ça peut même être une baisse d'impôt si la valeur de la propriété a baissé. Mais au moment de la vente, ça peut frapper durement quelqu'un.

2150 Mais là, on parle d'autre chose. On parle de compensation pour les nuisances, pour le bruit, pour les odeurs, pour les goélands, etc.

2155 Alors ce type de nuisances, c'est de ça dont on parle. C'est autre chose. Ça, c'est des compensations et non plus, je dirais, rattraper la valeur des propriétés.

PAR M. ANDRÉ PARADIS:

2160 Bien, de ce que j'en sais, des discussions qu'on a eues, parce que je siège également sur le C. A. de la RMR, il y a des discussions qui sont dans le sens de dire, s'il y a vraiment des impacts qui sont démontrés autres que la perte de valeur, la Régie des matières résiduelles est prête à regarder qu'est-ce qu'on peut faire.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

2165 D'accord, ça répond à ma question.

Il me reste à vous remercier.

2170

GROUPE CODERR

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

2175 J'appelle monsieur Gérald Tremblay, directeur du Groupe Coderr.

Bonjour monsieur Tremblay. Enfin, je devrais plutôt dire bonsoir!

PAR M. GÉRALD TREMBLAY:

2180 Presque bonne nuit.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

2185 Alors on vous écoute. On a lu votre mémoire, on aurait des questions à vous poser, mais dans un premier temps, si vous vouliez nous en donner les grandes lignes, vous avez quinze (15) minutes pour en faire un résumé.

PAR M. GÉRALD TREMBLAY:

2190 Enfin, c'est ça, oui. Le Groupe Coderr existe depuis maintenant près de trente-cinq (35) ans. Moi, j'ai passé l'essentiel de ma vie dans les poubelles, maintenant on appelle ça les matières résiduelles, mais c'est dans les poubelles. Et rassurez-vous, c'est pas parce que j'avais des mauvais parents!

2195 Mais aujourd'hui, on parle de matières résiduelles, ça a une valeur, à l'époque, ça en avait pas.

2200 Je suis le directeur général, je suis un gestionnaire, mais ma formation est une formation d'éthicien, spécialisé en éthique de société. C'est un petit peu paradoxal, mais ça va faire en sorte d'expliquer un peu pourquoi le mémoire que l'on vous a présenté a pris ce genre de tournure là.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Le choix de...")

2205 **FIN DE LA LECTURE (Page 5, 2^e paragraphe, 2^e ligne, "... d'une entreprise.")**

2210 C'est une entreprise publique, vingt millions (20 M\$) de budget par année dont la moitié de ce budget ne provient pas des taxes, il provient des services qu'on rend et qu'on facture, et de matières qu'on vend.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 2^e paragraphe, 2^e ligne, "Une entreprise...")

FIN DE LA LECTURE (Page 5, 3^e paragraphe, 3^e ligne, "... pour ça.")

2215 Si c'est seulement pour répondre aux normes, l'entreprise privée est capable de le faire. Si la RMR se charge de ça, c'est qu'elle peut faire plus et mieux.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 3^e paragraphe, 3^e ligne, "C'est pour mettre...")

2220 **FIN DE LA LECTURE (Page 5, dernier paragraphe, dernière ligne, "... les coûts d'exploitation.")**

En passant, il existe plus de cuivre dans les sites d'enfouissement de la planète que dans les mines.

2225 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Les poubelles...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 6, 4^e paragraphe, 6^e ligne, "... elles sont fabriquées...")

2230 On a évoqué ici plus tôt certaines matières plastique qui n'ont pas de valeur parce qu'elles sont trop souillées, je vous dirai pas de quel projet il s'agit, mais Coderr a un projet, durant la prochaine année, pour transformer de façon rentable ces matières-là en produits qui ont preneurs sur le marché.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, 4^e paragraphe, 6^e ligne, "Au Lac-Saint-Jean...")

2235 **FIN DE LA LECTURE (Page 7, 3^e paragraphe, 3^e ligne, "... nous manquer.")**

Tous ces minéraux vont prendre beaucoup de valeur, puis on les retrouve dans nos poubelles.

2240 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, 4^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Durant les dernières...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 7, 4^e paragraphe, dernière ligne, "... dans nos poubelles.")

Ça va en augmenter la valeur dans les prochaines années.

2245 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "Et nous voudrions...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 7, dernier paragraphe, 3^e ligne, "... un mot à dire?")

2250 J'ai rien contre ça, mais on leur doit rien non plus.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, dernier paragraphe, 4^e ligne, "Comme pour...")

FIN DE LA LECTURE (Page 8, dernier paragraphe, dernière ligne, "... de ce processus...")

2255 S'il est conduit jusqu'à son terme, me rassure suffisamment.

Un mot sur l'incinération! Je vous lirai pas ce que j'ai écrit, sauf que je vais vous citer quelque chose que j'ai lu dans le magazine américain Resource Recycling qui est sorti avant-hier. C'est le magazine de l'industrie des poubelles nord-américain, c'est pas des écolos anarchistes.

2260 Un rapport qui était sur l'incinération qui s'intitulait "Burning Public Money for Dirty Energy". Brûler de l'argent public pour de l'énergie sale.

2265 On y citait entre autres des chiffres produits par le Département de l'énergie américain qui disait que l'énergie produite à partir de déchets est celle qui coûte le plus cher aux États-Unis, et que ça coûte même, par kilowattheure d'investissement en capital, soixante-cinq pour cent (65 %) de plus que l'énergie nucléaire. Et c'est le Département de l'énergie américain.

Si ça se rentabilise, c'est parce que...

2270 **PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:**

Vous pourriez nous faire parvenir cet article?

2275 **PAR M. GÉRALD TREMBLAY:**

Tout à fait, avec grand plaisir.

2280 Mais des exemples de développement régional qu'on peut faire avec ça pour illustrer notre propos, il y en aurait beaucoup, puis je n'en citerai que quelques-uns, puis pas tous, ceux qui sont dans notre rapport, pour une question de temps.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 10, 4^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Cependant...")

2285 **FIN DE LA LECTURE (Page 11, 1^{er} paragraphe, dernière ligne, "... d'économie sociale.")**

2290 Un exemple, micropapetière. Je parlais tout à l'heure de cette quantité de fibre, il existe maintenant, un peu partout à travers le monde, des nouvelles technologies qui permettent de fabriquer des produits de papier carton à partir d'une tonne (1 t) de matières par jour, notamment fabriquer des papiers tissus qu'on appelle, comme du papier de toilette.

Ces installations-là existent et elles sont utilisées dans des communautés qui peuvent très bien se comparer aux nôtres.

2295 La biométhanisation qui permet de fabriquer, si on l'épure, un carburant qui est l'équivalent du gaz naturel, qui pourrait être emblématique sur le plan communicationnel.

Imaginez l'image forte où les camions de poubelles seraient propulsés grâce à l'énergie de nos résidus de fruits et légumes!

2300 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 12, 1^{er} paragraphe, 7^e ligne, "Retour vers le futur...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 12, 1^{er} paragraphe, dernière ligne, "... qui les ramassent.")

2305 Du diesel de pneus! On a dans la région peut-être entre mille (1000 t) et quinze cents tonnes (1500 t) de vieux pneus pour lesquels il existe des technologies qui peuvent permettre de les transformer en carburant qui pourrait être utilisé pour faire rouler les camions municipaux et ainsi, faire mieux rouler nos taxes aussi!

2310 Les dalles de verre qu'on peut pratiquement faire avec du verre second, du bardeau d'asphalte qui peut être utilisé pour améliorer les nids-de-poule dans les pavages. On a vu des choses dans l'actualité. Plein de choses qui peuvent être faites avec les matières résiduelles et qui permettent de faire du développement régional.

2315 Mais si on donne cette banque de matières résiduelles là à d'autres entreprises, leur façon de faire est de les concentrer dans des régions où elles ont de gros volumes, pour installer de grosses usines. C'est comme ça qu'on pompe et qu'on vide les régions.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 14, point 5, "En conclusion")

2320 **FIN DE LA LECTURE (Page 15, fin)**

Et cet avenir doit aussi passer par nos poubelles. Voilà.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

2325 Je vous remercie de votre mémoire, monsieur Tremblay. Et si vous le permettez, j'aimerais vous poser une question.

2330 Je comprends de votre propos global que si on s'en tient à enfouir des déchets ultimes, parce qu'on a vraiment épuré tout ce qui est recyclable et, de l'autre côté, ce qui est putrescible, qu'on trouve

des meilleures filières, est-ce que je comprends bien votre point de vue si j'imagine que faute de lixiviats beaucoup moins actifs qui vont provoquer de l'oxydation, les matières vont mieux se conserver et qu'à quelque part, on met le résidu en banque? Est-ce que c'est ça que vous nous dites?

2335

PAR M. GÉRALD TREMBLAY:

Il y a une partie de ça, mais aussi du fait que d'une part, il y a deux (2) matériaux qui sont particulièrement polluants, même s'il y en a d'autres qui le sont aussi, les piles sèches qui ont des métaux lourds qui sont toxiques, et les systèmes d'épuration ne savent pas les retirer.

2340

La Régie a été proactive. Elle en retire entre huit (8 t) et dix (10 t) par année, c'est beaucoup. Puis il y a des efforts qui continuent d'être mis avec les écoles, ça a été mentionné.

2345

D'autre part, il y a les matières organiques qui sont putrescibles et qui génèrent des lixiviats qu'on doit retirer de façon agressive. C'est des objectifs collectifs qu'on s'est donnés, c'est pas seulement au Québec, c'est l'Occident.

2350

Ça va réduire considérablement les impacts polluants du LET, mais c'est aussi du fait que toutes ces mesures-là, il faut les mettre en place pareil.

Est-ce qu'on se contentera de payer pour que ce soit des entreprises de l'extérieur qui viennent les chercher et qui repartent à l'extérieur avec toutes ces matières-là pour aller en extraire la valeur et générer du développement économique ou est-ce qu'on va le faire chez nous?

2355

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Donc ce que vous dites, c'est à nous d'en retirer immédiatement le plus possible pour toucher la valeur immédiate.

2360

PAR M. GÉRALD TREMBLAY:

Oui.

2365

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Mais moi, je veux savoir, avec le résidu ultime, ça, est-ce que vous y voyez une valeur pour éventuellement, pour l'avenir?

2370

PAR M. GÉRALD TREMBLAY:

Ce serait de la futurologie que de vous répondre directement oui. Mais probablement.

2375

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Si déjà le "landfill mining", comme vous l'avez appelé, le désenfouissement est payant, puis là on parle évidemment de LES, donc ça percolait, il y avait des phénomènes d'oxydation qui détruiraient probablement beaucoup des matières qui auraient été possibles de récupérer.

2380

Dans un LET où ces matières-là devraient être beaucoup moins intenses, parce qu'on essaie d'enlever les putrescibles, donc moins de lixiviat, ça veut dire qu'il y aurait une meilleure conservation, donc une meilleure valeur?

2385

PAR M. GÉRALD TREMBLAY:

Théoriquement, oui. Mais c'est difficile de répondre précisément, puis je vous ferai une réponse indirecte.

2390

Je vous mentionnais tout à l'heure le magazine Science et Vie de l'été dernier qui parlait de vingt-six (26) minéraux qui vont devenir rares dans les prochaines années. Il y avait un exemple à propos du platine qui est très évocateur. Le platine, c'est le composant réactif des convertisseurs catalytiques des voitures. Il se dégrade progressivement au fur et à mesure que les voitures roulent. C'est rendu à un prix tel que des organisations sont en train de développer des grosses balayeuses qui vont se promener sur les routes pour prélever les poussières et en extraire le platine.

2395

Ça fait que ces matières-là, on les dépose dans une mine pour le futur, qu'il faut s'assurer de ne pas polluer, mais il faut s'assurer de ne pas les détruire entre-temps.

2400

Parce que déjà, dans les dix (10) dernières années, les choses ont progressé à une vitesse assez extraordinaire, puis cette progression-là semble aller de plus en plus vite. Pour la raison que maintenant, ce qu'on voit sur les marchés, c'est que c'est devenu de plus en plus un meilleur marché pour les entreprises d'utiliser une matière secondaire que d'utiliser des matières premières.

2405

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Vous posez des questions sur l'atteinte – j'essaie de retrouver ma question, et j'ai vraiment un problème, j'avais noté ça! Quand vous parlez du premier plan.

PAR M. GÉRALD TREMBLAY:

2410

De gestion des matières résiduelles.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

2415

Oui. Ah oui, c'est ça! Vous dites, si j'ai un reproche à leur faire, c'est de ne pas se doter d'un plan de gestion des matières résiduelles. Là, vous parlez du nouveau, là?

PAR M. GÉRALD TREMBLAY:

2420

Oui.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

2425

Du numéro 2 on pourrait dire?

PAR M. GÉRALD TREMBLAY:

Du numéro 2, oui.

2430

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

D'accord. Si le premier a pas donné autant de résultats qu'on en attendait, avez-vous confiance dans le deuxième?

2435

PAR M. GÉRALD TREMBLAY:

Oui. Tout simplement parce que d'abord, le premier a quand même donné des résultats, le premier. Parce que le gros bon sens est là, ça prenait des écocentres, ça prenait un centre de tri et toutes ces choses-là.

2440

Mais le premier plan de gestion était, il faut le dire, très très audacieux, puis il y avait certains aspects qui étaient pas évidents. C'est pour ça qu'il fallait revenir à ça.

2445

Mais d'une chose à l'autre, la Régie est quand même jeune. À l'époque, elle avait un demi-permanent, c'était difficile de tout régler du même coup, puis vous voyez que ce processus-là, dans les trois (3) dernières années, a retenu à peu près complètement l'attention.

Maintenant, on va pouvoir se tourner vers une vraie gestion. On va se donner des objectifs stratégiques.

2450

C'est quoi le projet de société qu'il y a derrière le fait qu'on veuille prendre le contrôle? On va se donner des instruments de mesures pour ça, avec des calendriers. Et puis comme citoyen, on va avoir le goût de continuer là-dedans. On entend beaucoup que ça coûte une fortune, effectivement c'est des gros argents, et c'est cent quatre-vingts piastres (180 \$) la porte que ça coûte, que c'est chargé.

2455

Les municipalités y ajoutent des vieux historiques qu'ils doivent rembourser. La RMR charge cent quatre-vingts piastres (180 \$) par année, c'est quinze piastres (15 \$) par mois. C'est tu de l'argent, ça?

2460

Moi, je fais gratter mon entrée à tous les ans, il vient douze (12) à quinze (15) fois avec un pick-up avec une gratte en avant. Ça me coûte trois cent vingt dollars (320 \$). Ça ici, là, ça me coûte cent piastres (100 \$) par mois. Par mois!

2465

Et je posais la question à quelqu'un qui est généralement bien informé, tantôt, un abonnement de six (6) mois au Quotidien, au Progrès-Dimanche, ça coûte deux cents dollars (200 \$).

2470

Pour avoir une trentaine de camions de deux cent cinquante mille (250 000 \$) et plus qui viennent soixante-deux (62) fois à votre porte ramasser de la récupération et des déchets! Un site d'enfouissement, huit (8) écocentres qui reçoivent cent vingt mille (120 000) personnes et qui traite vingt mille tonnes (20 000 t), un centre de tri qui traite douze mille tonnes (12 000 t), trois (3) centres de transfert, cent quatre-vingts dollars (180 \$) par année, c'est pas de l'argent, ça!

2475

Qu'on me charge dix (10 \$) ou quinze dollars (15 \$) de plus pour en plus faire de la transformation et la gérer ici, bravo! Mais faites-moi rêver, même avec des poubelles.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

2480

Quand on a demandé à la Régie de nous proposer son plan d'extraction, si on veut, ou de déviation des matières putrescibles du LET, elle nous a dit, je vais respecter l'objectif de soixante-cinq pour cent (65 %) jusqu'en 2019, puis en 2019, on va atteindre le cent pour cent (100 %) ou presque.

2485

Avez-vous l'impression qu'au rythme où les choses évoluent, puis avec l'attention évidemment très importante qui est apportée au projet présentement sur la table, qui doit mobiliser beaucoup d'énergie, que la Régie est capable d'atteindre, d'ici 2015, l'objectif de soustraction de soixante-cinq pour cent (65 %) des putrescibles de ce qu'elle rejette et viser le cent pour cent (100 %), mettons quatre-vingt-dix (90 %), quatre-vingt-cinq pour cent (85 %) pour 2020?

Et là, si c'est le cas, ça voudrait dire de commencer quand, avec votre expérience, il faudrait commencer quand pour atteindre ces objectifs en huit (8) ans?

2490

PAR M. GÉRALD TREMBLAY:

C'est très ambitieux, ça, c'est clair. Maintenant, bien, une des raisons pour laquelle les municipalités ont plus de réticence à s'engager fermement puis elles prennent plus leurs aplombs, c'est parce que lorsqu'elles s'engagent, elles le font et elles doivent le faire. Parce qu'on leur demande des comptes.

2495

Puis j'ai la conviction que lorsqu'elles se le seront données, elles vont le faire. Peut-être qu'il y aura des délais d'un (1) an, ou deux (2) ou trois (3), mais ça, c'est pas...

2500

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

C'est du rodage.

2505

PAR M. GÉRALD TREMBLAY:

C'est du rodage, oui. Puis c'est la vie, surtout pour des projets complexes comme ça.

Mais lorsqu'elles vont commencer le voyage, elles vont le faire.

2510

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Donc vous voyez ça sur un horizon à peu près de combien de temps?

2515

PAR M. GÉRALD TREMBLAY:

Probablement un horizon de dix (10) ans.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

2520

Une dizaine d'années. En commençant maintenant?

PAR M. GÉRALD TREMBLAY:

2525

Oui.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

2530 Donc pour viser à peu près 2020, il faudrait lancer des appels d'offre pour des bacs bruns, pour commencer la construction...

PAR M. GÉRALD TREMBLAY:

2535 Il faut comprendre la complexité. Il y a à la maison, et à la maison, c'est pas toujours évident. Quand on est en bloc appartement, c'est pas facile. Il y a aussi au travail, il y a dans les restaurants. C'est un voyage qui est assez compliqué.

La récupération, on a encore des pas à franchir, et ça fait vingt (20) ans qu'on s'en occupe.

2540 **PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:**

Oui, vous avez raison. Et les expériences pilotes, est-ce qu'elles sont assez nombreuses dans la région pour qu'on puisse dire qu'on peut passer à l'action dans un horizon assez rapide?

2545 **PAR M. GÉRALD TREMBLAY:**

2550 Dans un horizon assez rapide! Il y a encore des choses à vérifier. Entre autres, à cause des caractéristiques. Le centre de masse sur le territoire du Lac-Saint-Jean est dans le milieu du lac. Il y a une dynamique de transport qui doit être révisée pour s'assurer qu'en faisant le tour du lac, pour ramasser toutes ces matières-là, on peut, d'une part, répartir les investissements des infrastructures pour avoir des retombées partout, mais maximiser aussi les transports, parce que c'est les transports qui coûtent le plus cher.

2555 Et aussi s'assurer que, comme il y a des distances importantes à parcourir et les secteurs de chalets, qu'on ait utilisé une technique qui serait effectivement la plus économique.

C'est pas les mêmes problématiques qu'en situation de concentration de population.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

2560 Dans l'étude d'impact initiale sur le projet actuel, la RMR prévoyait d'atteindre les objectifs de la politique, c'est-à-dire ceux de 2020 en 2030. Selon vous, ça peut être atteint sur une décennie, ça veut dire à peu près 2022, 2023, quelque chose comme ça?

2565

PAR M. GÉRALD TREMBLAY:

Ça dépend de l'énergie qu'on y consacre et oui, c'est possible.

2570

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Si le bac est mis, là.

2575

PAR M. GÉRALD TREMBLAY:

Il me semble que oui.

2580

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

C'est parce que dans une logique d'approbation ou d'examen ou d'analyse d'un projet comme celui qui est sur la table, il y a des nuisances, et les nuisances principales sont causées par les matières putrescibles dans le site d'enfouissement. C'est une source principale des lixiviats. Bien, c'est sûr qu'il y a la pluie, là, mais s'il y avait que de la pluie puis des déchets inertes, tout le monde comprend que ça donne pas le même résultat qu'avec les matières putrescibles.

2585

Et vous avez évidemment la possibilité, avec les matières putrescibles, d'avoir des odeurs fortes, puis ça attire les goélands, et on peut continuer la liste, vous comprenez!

2590

Donc j'imagine que comme vous travaillez en environnement, vous allez acheter tout de suite l'idée que régler un problème de nuisance à la source, c'est mieux que de travailler à la périphérie des maux qu'on a générés.

2595

Ça veut dire que si on soustrait le plus rapidement possible du LET les putrescibles, on va réduire, puis de façon sensible, enfin théoriquement, ça devrait en tout cas être vraiment le cas, est-ce que ce motif-là devrait être un motif suffisant pour mettre les bouchées doubles, si vous me pardonnez l'expression?

2600

PAR M. GÉRALD TREMBLAY:

Pour mettre les bouchées doubles, jusqu'à un certain point, oui. Puis effectivement, ils vont devoir s'attaquer à ça de toute façon.

Mais en même temps, bien, il faut comprendre que d'abord, le processus municipal est toujours un peu plus long que le processus privé. Vous avez des capitaux, vous passez à la banque, vous empruntez le reste, puis vous achetez, c'est réglé. Je caricature à peine, là.

2605 Un processus municipal, c'est autre chose. Il faut le vendre à la population, puis c'est trois (3) territoires de MRC qui ont leur propre culture, avec des municipalités qui se sentent de plus en plus loin de ces centres de décisions là.

2610 C'est encore plus valable pour les conseillers. Ils ont une structure démocratique qui est plus compliquée, c'est plus long, mais c'est plus solide. Ça peut pas faire faillite, ça va fonctionner, puis quand c'est bien implanté, d'autant plus que la position de la RMR ici est relativement unique.

2615 C'est d'avoir la gestion de l'ensemble, puis d'être capable d'intégrer les mesures pour aller chercher le maximum d'efficacité au meilleur coût possible.

Il y a un exercice entre autres avec ce qu'on appelle la dynamique des transports, pour s'assurer qu'on ne fera pas de déplacements inutiles et de concevoir et de localiser les infrastructures en conséquence, une fois que le LET, ça va être clair à quel endroit il est.

2620 Mais ça va nécessiter – moi, je suis moins familier avec la dynamique municipale, sinon qu'elle est plus longue qu'une dynamique privée – mais ça va nécessiter un peu plus de temps, mais quand c'est parti, effectivement, ils livrent la marchandise.

2625 Puis lorsque le gouvernement leur impose des choses, leur donne un avis d'infraction, ils se revirent de bord, puis ils le règlent, puis ils veulent pas voir à revenir à chaque réunion du conseil.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

2630 Ça, je peux comprendre. D'après votre propos, tout à l'heure quand vous parliez du nombre d'arbres, à quoi correspondent tous les papiers et les cartons qu'on gaspille finalement, présentement, j'imagine que vous devez avoir très hâte qu'on interdise les papiers et les cartons par règlement dans les sites d'enfouissement, comme le gouvernement s'est engagé à le faire cette année?

PAR M. GÉRALD TREMBLAY:

2635 Oui, mais ça reste un vœu pieux quand même, parce que qu'est-ce qu'on va faire! On va retourner les camions de poubelles à chaque fois qu'ils rentrent avec un peu de papier-carton?

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

2640 C'était ma deuxième question. Si Québec le fait cette année, est-ce que la RMR, est-ce que les structures régionales comme la vôtre sont prêtes à amorcer cette transition?

PAR M. GÉRALD TREMBLAY:

2645

Je pense que la Régie ici, elle est prête, oui. Parce qu'encore une fois, elle a le contrôle sur l'ensemble de cette dynamique-là.

2650

D'une part, effectivement avec des résidences, mais le fait qu'elle ait pu intégrer certains petits commerces qui autrement auraient nécessité des transports spéciaux, les intégrer à travers les collectes de résidentiel pour leur permettre ce service-là, aussi leur offrir un service qui est moins cher lorsqu'on fait de la récupération que lorsqu'on fait de l'enfouissement, une tarification différenciée qui les y incite, et la même chose au niveau des plus gros volumes où on leur donne un certain nombre d'incitatifs.

2655

On est prêt à le faire. Mais ce règlement-là, même si c'est jusqu'à un certain point un vœu pieux, les gens ont tendance à se conformer.

2660

Ça, vous avez vécu probablement comme moi la période où la SAAQ a annoncé qu'il allait y avoir une ceinture de sécurité obligatoire. On l'a assez annoncé d'avance que quand c'était rendu le temps, tout le monde la mettait déjà.

C'est un peu la même chose, c'est incitatif. Ça, on indique...

2665

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Une préparation psychologique propre.

PAR M. GÉRALD TREMBLAY:

2670

Oui. Puis les municipalités pourront faire la même chose, interdire de leur côté, et puis mettre progressivement des incitatifs de plus en plus mordants.

Puis je pense que oui, elles vont pouvoir faire quelque chose.

2675

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

2680

Une dernière question! Quand vous donnez des exemples d'utilisations de matières résiduelles qui pourraient être réalisées ici dans le milieu, vous dites que la RMR devrait se doter au plus tôt d'un cadre stratégique formel pour guider ses interventions.

Quelle différence vous faites entre ce cadre stratégique et le PGMR?

PAR M. GÉRALD TREMBLAY:

2685

Ça doit être inclus un dans l'autre. Dans le PGMR, il doit y avoir, si la RMR souhaite jouer un rôle, puis je pense que oui, on les entend le dire, puis je pense qu'ils y croient vraiment.

Maintenant, il faut le structurer, en vertu de quoi...

2690

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Qu'est-ce que vous mettriez dans ce cadre stratégique? Je veux comprendre ce que vous voulez dire par là.

2695

PAR M. GÉRALD TREMBLAY:

Il y a un certain nombre d'objectifs qu'on doit avoir, dans quels paramètres, par exemple, la MRC pourrait mettre des billes dans le jeu en étape de préféabilité.

2700

Dans quel genre d'environnement ce serait la Régie qui serait elle-même maître d'œuvre, qui l'opérerait.

Ou encore qu'elle s'associerait en partenariat ou qu'elle irait en appel d'offres pour le confier à une municipalité.

2705

Puis la Régie, c'est trente-six (36) municipalités. Pourquoi ça irait à Saint-Stanislas, par exemple, plutôt qu'à Saint-Ludger-de-Milot?

2710

Tout ce cadre-là, elle doit s'assurer d'avoir des retombées. Ça peut être un outil pour l'aider à le faire, mais elle doit se donner un cadre formel qui rend claire la démarche, puis on sait pourquoi, puis les organisations de développement peuvent se comporter en conséquence.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

2715

D'accord. Écoutez, ça termine ma liste de questions. Il me reste à vous remercier pour votre contribution. Elle est importante et on va en tenir compte. Merci beaucoup.

2720

VILLE DE SAINT-FÉLICIEN

2725

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Alors j'appellerais monsieur le maire de Saint-Félicien, monsieur Gilles Potvin.

2730

PAR M. GILLES POTVIN:

Bonsoir monsieur le Président.

2735

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Bonsoir monsieur Potvin.

PAR M. GILLES POTVIN:

2740

Alors dans mon cas, étant donné que je serai assez bref, c'est plutôt un commentaire que je vais vous livrer puis me donner l'occasion de donner un petit document supplémentaire.

2745

Vous allez voir que les élus, malgré ce qu'on en dit de ce temps-là, peuvent avoir une certaine éthique qui a été développée dans les milieux puis il sont capables d'étayer et de justifier leur adhésion à des mouvements régionaux puis à des solutions originales, à des problèmes municipaux de gestion municipale à l'intérieur d'outils qu'on s'est donnés depuis plusieurs années.

Ça me fera plaisir de vous le déposer.

2750

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Vous pourrez le déposer auprès de madame Poliquin à l'arrière, c'est elle qui enregistre les dépôts des participants.

2755

PAR M. GILLES POTVIN:

Alors je serai bref.

2760

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, "La Ville de...")

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 4^e paragraphe, 3^e ligne, "... orientations stratégiques...")

Qui sont contenues dans le document que je vous remettrai.

2765 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 4^e paragraphe, 3^e ligne, "... couvrant les réalités...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 5^e paragraphe, 3^e ligne, "... plusieurs années...")

Un seul exemple à vous donner, un petit rappel, la fameuse Véloroute des Bleuets, une belle réalisation régionale de concertation, de mise en commun de l'originalité de la région.

2770 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 5^e paragraphe, 4^e ligne, "... permettant... ")**

FIN DE LA LECTURE (Page 3, fin)

2775 Merci.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Vous permettez une question, monsieur le Maire?

2780 **PAR M. GILLES POTVIN:**

Oui, oui, absolument.

2785 **PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:**

2790 Quand vous dites que du même coup, la Régie se soustrait aux incertitudes liées au marché privé, on a appris ce soir que, par exemple, la société Matrec avait fait une proposition avec des prix fermes pour vingt (20) ans à la Régie. Ça soustrait aux aléas et ça renvoie les aléas à Matrec s'ils arrivent pas avec leurs coûts.

Est-ce que d'un autre côté, on peut dire qu'il y a pas d'aléas, dans les projets municipaux, dans les infrastructures municipales? Il y a eu beaucoup de dépassements à beaucoup d'endroits, là.

2795 Je me demande si vous semblez mettre les incertitudes du côté du privé puis du côté du municipal, il y en aurait pas, je voudrais comprendre ça.

PAR M. GILLES POTVIN:

2800 Non, bien écoutez, c'est qu'à l'époque de la proposition, bon, il y a eu une forme de négociations, puis il y a tout un contexte qui est assez particulier. Il a pas été mis vraiment en évidence au cours, j'ai écouté plusieurs mémoires, mais on a certainement respecté, en tout cas, des aspects du dialogue qui étaient pas, à mon point de vue, très clairs.

2805 Par contre, la Régie fait des analyses, fait des études, a poussé très loin sa recherche pour nous garantir, puis en termes de retombées, puis justement en termes de répartition de ses investissements, je pense qu'au bout du compte, après l'analyse, même à coût équivalent, l'impact sur la région a été supérieur. Qu'on pense aux écocentres, l'effort qui est fait en termes d'éducation, d'interventions dans les milieux, puis de retombées locales en termes de sensibilisation, je pense, de la population, puis le sentiment d'appartenance, d'identification.

2810 Les écocentres sont peut-être le plus bel exemple. On était le premier, nous, de toutes pièces, qui a été mis à Saint-Félicien, mais c'est devenu une tradition. C'est devenu un outil pédagogique.

2815 Puis c'est même devenu une activité presque hebdomadaire pour les classes du primaire. Les gens de quartier se donnent rendez-vous le samedi matin. Il y a toujours un papa identifié avec son pick-up, parce qu'on a beaucoup de forestiers, puis il y a des pick-up, puis ça fait partie des travaux de fin de semaine, proposés par les éducateurs. On fait une activité, on fait la cueillette, on se rend à l'écocentre, puis c'est les enfants du primaire qui font la distinction des matériaux, qui disposent dans les bennes en question, dans chacune des sections, et puis font rapport dans la semaine.

2820 C'est devenu une activité pédagogique. Le réflexe part de nos jeunes, de nos enfants.

Alors ça, cet impact-là, il est quasiment pas évaluable en termes d'éducation et de sensibilité.

2825 Ce que le privé aurait pas pu faire. Même au même prix, on est encore bien plus gagnant, parce qu'on va aller beaucoup plus loin, puis on va aller beaucoup plus vite dans le fait de récupérer puis de recycler.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

2830 Cet après-midi, on nous a fait part d'une initiative de compostage qui s'était tenue dans votre municipalité, qui avait été organisée par un agriculteur de Saint-Félicien.

PAR M. GILLES POTVIN:

2835 Oui.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

2840 Est-ce que vous pouvez nous raconter un peu cette histoire-là, puis nous expliquer si ça fonctionne encore, quels ont été les résultats. Y avait-il des problèmes d'odeurs, avez-vous eu des plaintes? Nous faire un petit portrait là-dessus. C'est une histoire qui nous semble intéressante à explorer.

PAR M. GILLES POTVIN:

2845

C'est un producteur maraîcher qui est en opération depuis au-delà d'une vingtaine d'années chez nous, c'est un des premiers maraîchers biologiques de la région, parmi les premiers.

2850

C'est un technicien, justement, issu du Cégep de Saint-Félicien, technique du milieu naturel. Alors c'est un gars qui a cru en sa formation, puis il a resté chez nous. C'est un gars de Montréal, c'est drôle, qui est venu s'installer, puis il a vu une hypothèse de marché.

2855

Puis à l'époque, on faisait pas de cueillette sélective, tout ça, alors lui avait offert très tôt de récupérer les feuilles, la pelouse, ce qui était en partie putrescible.

2860

Et puis il faisait une collecte à partir du garage municipal. La Municipalité avait offert, comme dépôt, le site du garage municipal, qui est vraiment au cœur de la ville, puis lui venait faire la relève une couple de fois par semaine et puis compostait. Il était dans un rang à proximité de la ville, mais dans un rang quand même une zone rurale, et puis compostait, mais dans un environnement où il y avait beaucoup de maisons, beaucoup de voisinage.

2865

Mais avec des techniques quand même très bien suivies. On n'a jamais eu de plaintes, aucune difficulté. Puis il continue. Même les gens vont déposer maintenant directement chez lui, puis en échange, les gens prennent l'abonnement du panier de légumes.

2870

Alors l'échange est devenu, c'est devenu un rendez-vous, c'est devenu un mouvement qui fait partie de la culture locale.

Et puis il a développé des émules. On a à Saint-Félicien aussi, ça a provoqué, peut-être ajouté à l'expérience, on a un des plus grands jardins communautaires, on a une centaine de jardins communautaires à l'entrée de la ville, puis c'est l'accueil de la ville, c'est le jardin communautaire avec une zone de compostage que ce producteur-là a initié les maraîchers amateurs.

2875

Alors c'est devenu une culture. C'est sur au moins deux (2) sites importants à Saint-Félicien où on a intégré cette culture-là.

2880

C'est pour vous dire les gains qu'on a faits, bien, ils se perpétuent, puis la Régie, avec les enfants maintenant, puis encore justement dernièrement, on a complété un centre de recyclage de meubles usagers. On a transformé la vieille gare de Saint-Félicien qui est en deux (2) unités, il y a un centre de recyclage de vêtements, et puis de meubles usagers. Et puis la Régie a supporté ces expériences-là financièrement. On a pu leur donner un coup de main, on a investi quelques dollars.

2885 Et puis maintenant, ils ont accès, la Régie a mis à leur disposition des conteneurs sur le site de l'écocentre pour leur permettre de conserver en état et les vêtements et les vieux meubles, et puis de faire un premier recyclage sur le site, pour pas faire de transport inutilement.

Alors il y a un entreposage encore là, il y a du relevé qui se fait à tous les quinze (15) jours, toutes les semaines sur le site.

2890 Alors voyez-vous, ça fait partie, le réflexe chez nous, la culture est implantée, le réflexe est développé, et puis on peut bénéficier aussi d'une petite marge de manœuvre avec les revenus générés par la Régie, parce qu'il y a une bonne gestion, je pense, et puis l'effort, monsieur Tremblay l'a très bien exprimé tantôt, lui va plus au fond, puis il a compris, puis il traduit bien l'esprit qui doit prévaloir.

2895 Puis je pense qu'il est en train de s'implanter de façon durable en région. Parce qu'on a été précurseur. Coderr, monsieur Tremblay a été le pionnier, le maître à penser. On a bénéficié de son expérience.

2900 C'est pour ça que la Régie a fait des gains. La Régie s'est associée très tôt avec cette entreprise d'économie sociale là, puis dans le temps, on l'appelait même pas comme ça, monsieur Coderr, ça doit faire vingt (20) ans qu'il est là, vingt-cinq (25) ans, mais on a bénéficié de son élan, puis on s'est projeté avec lui. C'est pour ça qu'il est resté associé avec nous. Puis on continue de progresser.

2905

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Aux deux (2) sites de compostage dont vous nous parlez, est-ce qu'on apporte des déchets de table ou seulement des feuilles et des résidus de gazon?

2910

PAR M. GILLES POTVIN:

2915 Dans le jardin communautaire, on apporte un peu de déchets de table. Les gens qui pratiquent et cultivent là amènent leurs restants, arrivent avec leurs petits paniers, puis ils rajoutent au compost. La Municipalité va le brasser, on fournit des équipements, parce que le site est quand même important. On l'a clôturé, il est très bien défini.

Et puis la rotation se fait régulièrement.

2920

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Et pas de problème de nuisances?

PAR M. GILLES POTVIN:

2925 Il y a pas de nuisance aucune, pas de parasites ou de vermines. Il est très bien géré.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

2930 Donc j'imagine qu'avec une initiative comme ça qui est en train de s'implanter dans les mœurs, le jour où vous passerez, disons, à la collecte à trois (3) voies, le pas va être moins grand à franchir que dans d'autres secteurs dans la région?

PAR M. GILLES POTVIN:

2935 Je pense, je pense.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

2940 Vous le pensez?

PAR M. GILLES POTVIN:

Oui.

2945 **PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:**

D'accord. Écoutez, votre témoignage est vraiment intéressant et je vous en remercie beaucoup, de même que votre mémoire. Alors il me reste à vous remercier. Puis vous le déposez à madame Poliquin.

2950

PAR M. GILLES POTVIN:

D'accord. Merci.

2955 **PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:**

Merci monsieur le Maire.

2960

LUCIEN LAROCQUE

2965 **PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:**

Alors j'appellerais notre dernier intervenant, monsieur Lucien Larocque. Excusez-moi, l'avant-dernier!

2970 Bonsoir monsieur Larocque.

PAR M. LUCIEN LAROCQUE:

Bonsoir monsieur le Président.

2975 **PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:**

On vous écoute.

2980 **PAR M. LUCIEN LAROCQUE:**

Je suis Lucien Larocque, un résident de Laterrière au Saguenay et propriétaire d'un chalet à Hébertville-Station au lac Bellevue situé à point huit kilomètre (0,8 km) du site d'enfouissement proposé.

2985 Je m'intéresse au projet à cause des effets négatifs sur l'environnement et sur la qualité de vie des résidents immédiats du site d'enfouissement proposé.

2990 Ce projet est néfaste pour l'environnement, car il détruira un milieu aquatique composé de plusieurs lacs, des marécages qui sont des habitats privilégiés pour la faune. De plus, la qualité de vie des résidents immédiats sera grandement affectée par des problèmes d'odeurs, de bruits, de goélands, de rongeurs et de débris qui seront transportés par les vents.

2995 Ce projet est inacceptable, car les élus municipaux n'ont pas pris en considération le désaccord des citoyens d'Hébertville-Station et de Saint-Bruno, signataires d'une pétition contre l'implantation de ce site d'enfouissement.

3000 Qui plus est, à la suite des réponses fournies lors de la première partie, on peut conclure que les dirigeants de la RMR n'ont jamais regardé de façon sérieuse d'autres solutions que l'enfouissement.

3005 Pour eux, ce n'est pas une question économique, comme ils ont dit, mais une question politique. Peu importe les impacts financiers pour leurs citoyens. Ils devraient pourtant se rappeler qu'ils sont les administrateurs de biens publics et qu'un de leurs devoirs est de fournir des services de qualité à leur population et ça, au plus bas prix possible.

3010 Selon moi, il n'existe aucune suggestion pour améliorer ce projet, et la solution pour minimiser ses répercussions sur le milieu est son abandon pur et simple. La gestion responsable des matières résiduelles à notre époque doit se baser sur des solutions comme celles utilisées en Europe, particulièrement celles utilisées dans la ville suédoise de Kristianstad qui a fait l'objet d'un reportage à l'émission 109 à Radio-Canada intitulée "L'or brun (2^e partie)", diffusée le 1^{er} décembre 2012.

3015 Dans ce reportage, avec l'économiste québécois Robert Laplante, on apprend que les solutions utilisées à Kristianstad sont le recyclage, la production de biogaz et le traitement thermique. Ces solutions ont permis à la ville de Kristianstad d'éliminer sa dépendance au pétrole.

3020 On demande même aux citoyens de ne plus composter comme on leur avait demandé depuis les années quatre-vingt, car il est plus rentable pour la Ville de produire du biogaz.

3025 De plus, on va encore plus loin! On ne traite pas seulement les matières résiduelles, mais les boues des usines d'épuration, les fumiers agricoles et les résidus d'abattoirs.

3030 Dans ce même reportage, on parle de la ville de Saint-Hyacinthe qui utilise une technologie importée d'Allemagne pour traiter les boues d'usines d'épuration d'eau pour en faire du biogaz. On veut même ajouter un système de purification du gaz pour le vendre dans le réseau de distribution de Gaz Métro.

3035 Dans une de ses publicités, "L'effet bleu numéro 14", Gaz Métro rêve de contribuer à transformer des matières organiques en gaz naturel renouvelable, le biogaz. Gaz Métro souhaite donc mettre à profit son expertise énergétique et son réseau gazier pour aider les municipalités et les promoteurs à valoriser le biométhane et ainsi, rallier énergie et environnement.

3040 Il serait grand temps que les gestionnaires de la RMR mettent à jour leur mode de gestion désuet des matières résiduelles et qu'ils cessent d'avoir peur d'innover.

3045 Ils devraient aussi utiliser le député de la région pour favoriser le dialogue pour une gestion régionale des matières résiduelles plutôt que de leur demander d'appuyer leur projet qui détruit notre environnement.

3040 Quelle sorte d'héritage environnemental voulons-nous léguer aux prochaines générations, en continuant d'appliquer cette solution archaïque que sont les sites d'enfouissement.

Pour toutes ces raisons, monsieur le Président, je tiens à mentionner que je suis contre l'autorisation de ce projet.

3045 **PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:**

Je vous remercie. Je voudrais vous poser deux (2) questions.

3050 Quand vous dites qu'il n'existe aucune suggestion pour améliorer ce projet, je comprends évidemment très bien que vous êtes totalement contre.

3055 Quand la MRC dit, il y a trente-six (36) municipalités derrière, même si on peut dire, là, c'est des élites, ils sont en haut, ça représente quand même beaucoup de monde, beaucoup d'implication et pour vous, quel est le poids de cette volonté qui s'exprime à travers les corps municipaux?

C'est quand même du monde qui s'implique à leur façon, vous vous impliquez peut-être dans le comité contre le projet, ces gens-là s'impliquent dans la gestion municipale, ont leur vision, vous avez la vôtre, je le comprends.

3060 Mais je veux comprendre le poids que vous accordez à leur vision.

PAR M. LUCIEN LAROCQUE:

3065 Le poids que j'accorde aux trente-six (36) municipalités, premièrement, il y en a trente-cinq (35) qui sont pas affectées immédiatement, parce qu'on enlève leurs déchets de leur place puis on va les domper dans une autre municipalité.

3070 La municipalité que je trouve qui nous concerne qui est Hébertville-Station, ils ont dit que c'était approuvé. Mais si on enlèverait les redevances à Hébertville-Station et Saint-Bruno, allez demander à ces populations, au maire, qu'on leur enlève leur cent mille (100 000 \$) par année, ils vont probablement vous dire, ils vont peut-être changer d'idée.

C'est facile de dire que ce monde-là est derrière, parce qu'ils sont pas impliqués.

3075 En fin de semaine, je parlais à mon beau-frère qui vient de Drummondville et qui ont le même problème avec l'agrandissement proposé de leur site d'enfouissement...

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

3080 Donc ce que vous dites, c'est qu'à l'accusation qu'ils font comme quoi vous êtes atteints, vous seriez atteints du syndrome pas dans ma cour, vous, vous dites, ils sont atteints du syndrome, je sors ça de ma cour?

PAR M. LUCIEN LAROCQUE:

3085 Oui, mais en plus, ce que je veux vous dire, c'est comme mon beau-frère disait à Drummondville, il y a vingt-cinq pour cent (25 %) de la population qui se sont prononcés contre. Les élus municipaux en ont conclu que les soixante-quinze pour cent (75 %) des autres qui ne se sont pas prononcés étaient d'accord. Mais un autre de mes beaux-frères qui reste là aussi...

3090

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

 Quel vingt-cinq pour cent (25 %)? Je vous suis pas, là.

3095

PAR M. LUCIEN LAROCQUE:

 Vingt-cinq pour cent (25 %) de la population de Drummondville, autrement dit, s'est opposé. Donc ils en ont conclu que les soixante-quinze pour cent (75 %) des autres qui se sont pas prononcés, ils ont dit, ils étaient pour. C'est faux.

3100

 Il y a une autre partie, comme mon autre beau-frère me disait, son autre beau-frère était, lui aussi, contre, ma sœur aussi, mais là, ils ont pas été se prononcer, parce qu'ils disent, ça va donner rien. On sera pas entendu.

3105

 Ça fait que de dire que les trente-six (36) municipalités sont toutes d'accord, il y en a combien dans ces populations-là qui iront pas comme voter ou dire, je suis contre ou signer une pétition, à cause qu'ils sont complètement désabusés de la manière que la politique fonctionne ici et qui vont dire, je vais perdre mon temps, ça va valoir rien!

3110

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

 Donc vous croyez même pas qu'un référendum ici donnerait des résultats valables, est-ce que c'est ce que vous pensez?

3115 **PAR M. LUCIEN LAROCQUE:**

Je suis pas sûr. La question, ça serait quoi le taux de participation? On va tu obliger le monde de dire, on va signer le registre de la municipalité, vous allez tous aller voter. Et après ça, il y en a combien qui vont dire, regarde, on m'oblige à faire ça et pour ça, m'a voter contre! Vous voyez, c'est un couteau à deux (2) tranchants.

3120 **PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:**

OK, je comprends. Je vais vous poser une dernière question. Vous donniez l'exemple de la région de Saint-Hyacinthe où on veut brancher le biométhane probablement sur le réseau de Gaz Métropolitain.

Est-ce qu'ici dans la région, le réseau provincial de gaz se rend dans la région?

3130 **PAR M. LUCIEN LAROCQUE:**

Il se rend à Saguenay.

3135 **PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:**

Il se rend à Saguenay?

PAR M. LUCIEN LAROCQUE:

3140 Oui. Il y avait même un projet de continuer de Saguenay à Sept-Îles, mais vu à cause des conditions économiques, les projets miniers ont été abandonnés, la compagnie Gaz Ex qui est ici a mis autrement dit en veilleuse ce projet d'expansion là. Donc le projet est à Saguenay.

3145 **PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:**

OK. Puis ça se rend pas jusqu'à Alma?

PAR M. LUCIEN LAROCQUE:

3150 Là, je peux pas dire. J'imagine que oui.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

OK.

3155

PAR M. LUCIEN LAROCQUE:

Je peux vous spécifier que je suis nouveau dans la région, ça fait que je sais pas.

3160

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Il y a une réponse de la salle qui est assez claire et unanime, j'ai ma réponse, bon d'accord, je comprends.

3165

Donc à ce moment-là, l'hypothèse que vous évoquez serait plausible aussi dans la région.

Écoutez, je vous remercie, ça répond à mes questions.

3170

PAR M. LUCIEN LAROCQUE:

Merci.

3175

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Alors je vous remercie de votre mémoire.

JOHANNE BRIDEAU

3180

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Alors il reste, ah, il y a deux (2) citoyens qui veulent ajouter!

3185

J'ai madame Johanne Brideau en premier lieu.

Bonsoir madame Brideau.

3190

PAR Mme JOHANNE BRIDEAU:

Bonsoir monsieur le Président. Native d'Hébertville-Station, mariée et mère de trois (3) filles et un (1) garçon, grand-mère de deux (2) petits garçons, copropriétaire avec mon mari d'une ferme laitière dans le rang Saint-Pierre et propriétaire du demi-lot 15 boisé voisin du futur site de poubelles!

3195 J'ai fait partie du comité de liaison, notre beau comité de liaison. Il y en avait contre et ceux qui étaient pour dans le comité de liaison, bien, ils étaient dans la poche des deux (2) maires. C'est ce que j'en conclus carrément.

3200 La RMR nous l'a annoncé lors d'une réunion que c'était la dernière réunion pour le comité, après le rapport de GENIVAR. C'est comme ça que s'est terminé le comité de liaison.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Il n'y a pas eu d'autres raisons?

3205 **PAR Mme JOHANNE BRIDEAU:**

Il n'y a pas eu d'autres raisons, que c'était plus valable qu'il existe.

3210 Alors moi, je me suis dit, ah bon, dans ma petite tête de femme, je me suis dit, et j'ai déjà posé la question en première session du BAPE, est-ce qu'il va y avoir le même genre de comité de bon voisinage?

3215 J'ai fait signer la pétition à Hébertville-Station, j'ai fait du porte-à-porte, monsieur le Président. Je suis femme d'agriculteur et je travaille à plein temps sur la ferme. Pensez-vous que j'avais vraiment le temps de passer et de faire du porte-à-porte pour la pétition? Je l'ai fait parce qu'il fallait que quelqu'un le fasse.

3220 Personne dans Hébertville-Station voulait la prendre en charge, peur, je peux pas faire ça à mon maire! Moi, je m'occupe de tel comité, si je fais ça, bien probablement que je vais avoir moins. Alors moi, orgueilleuse comme je suis, et entêtée, j'ai dit, je vais le faire.

Je l'ai fait, une partie du village, et d'autres papiers de la pétition ont été déposés dans divers commerces pour donner la chance à ceux que j'avais pas pu visiter, de signer de leur bon vouloir.

3225 Et à chaque fois que j'ai passé par les portes, le monde me demandait des questions. Il y a des questions que j'avais, c'est ce que le plan où avait lieu le site, le futur site et des petites choses qui commençaient à se dire dans les médias.

3230 Alors souvent, j'avais des espions qui passaient avant moi dans les maisons pour pouvoir aller dire, bien ce qu'elle dit, c'est des menteries!

Ceux qui ont signé la pétition, certains ne vivent pas à Hébertville-Station, mais ils ont sûrement des raisons pour avoir signé la pétition. Souvent parce qu'ils ont encore le cœur à

3235 Hébertville-Station ou ils ont de la famille et-ou probablement qu'ils ont sûrement le choix peut-être dans un proche avenir de s'en venir à Hébertville-Station.

3240 Alors moi, qu'est-ce qui me désole dans tout ça, monsieur le Président, c'est que les maires et certains conseillers ont fait le choix de pas en tenir compte de la pétition. La pétition représentait un certain nombre de la population d'Hébertville-Station. Alors je me pose la question, qu'est-ce qu'on vaut à leurs yeux en tant que citoyens?

3245 La RMR ne veut rien entendre et prend la responsabilité envers les propriétaire de boisés et des voisins qui vont être touchés par le site de poubelles. Elle rejette carrément la responsabilité sur les deux (2) maires. Pour moi, cela veut dire qu'ils s'en lavent carrément les mains.

3250 Puis la grande transparence que monsieur Paradis a mentionnée ce soir, c'est une petite note que j'ai rajoutée, je ne l'ai pas vue lors de la réunion qui a eu lieu, que monsieur Paradis a faite lui-même, présidait à Hébertville-Station, en haut à l'hôtel de ville, quand a eu lieu pour parler du changement de zone des TPI.

3255 Quand on a arrivé pour poser des questions, on s'est fait dire à plusieurs reprises qu'on n'était pas à la bonne réunion, on n'avait pas un droit de parole. C'était pourtant mentionné dans les journaux que c'était une réunion d'information, et si on avait des questions à poser, c'était là.

3260 Mais quand la réunion a eu lieu, il y avait plus rien à dire, tout se faisait. J'avais carrément, en bonne expression campagnarde, un boeuf devant moi!

3265 Présentement, monsieur le Président, je vis déjà un conflit avec les deux (2) municipalités pour le beau et cher nouveau réseau d'eau que nous avons qui passe sur mes terres. Et dans tout ça, j'ai pas encore été payée avec l'entente qui a été signée. Le tuyau est passé et bien des dommages ont été faits, et je me ramasse avec quatre (4) valves que personne de ce projet-là m'a dit que j'aurais sur mes terres.

3270 Alors pensez-vous que j'ai encore confiance en ces deux (2) municipalités?

3275 Quand on pense qu'un site de poubelles va s'en venir en forêt, dans un milieu humide, carrément ils tassent la faune comme ils tassent les voisins. Ils valent rien à leurs yeux. On est en 2013, c'est pas comme ça que c'est supposé de se passer.

3280 Puis quand on revient par rapport aux redevances, encore une fois, on est en 2013, c'est fini où il faut tout donner. La religion a pas sa place là-dedans, comme à l'école. Tout a une valeur, excusez-moi, mais c'est comme ça que moi, en 2013, je pense.

3275 Il ne faut surtout pas oublier ça. La RMR devrait elle-même dédommager ceux qui vont avoir à vivre tout le négatif de leur futur site de poubelles sur plusieurs générations. La forêt ne sera même plus la même aussitôt qu'ils vont être là. Ça, c'est sûr.

3280 Les TPI ne seront plus les mêmes, et les voisins non plus autour ne seront plus les mêmes. Je vais être encore en forêt sur mon lot à bois, mais pas avec ce qu'on devrait entendre dans une forêt et sentir.

C'est avec ça que je termine, parce que j'en ai énormément sur le cœur. Si je vais plus loin, j'ai pas le droit de me fâcher ici.

3285 **PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:**

Ça, vous avez bien raison. J'aimerais vous poser une question.

Vous dites que vous demeurez sur le rang Saint-Pierre.

3290

PAR Mme JOHANNE BRIDEAU:

Oui.

3295 **PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:**

Il y a plusieurs autres intervenants qui ont suggéré qu'au lieu de construire une route d'accès sur le rang 9, que ça devrait passer par chez vous. Qu'est-ce que vous diriez de ça si les camions passaient par chez vous?

3300

PAR Mme JOHANNE BRIDEAU:

3305 Bien, moi, je sais qu'ils feront jamais passer par Hébertville-Station, parce que le village va se lever. En faisant passer par Saint-Bruno, l'accessibilité, l'acceptation publique arrive bien mieux pour eux autres.

C'est plus accepté, c'est soi-disant, on centre le chemin, mon œil, là! Mais s'ils feraient passer par Hébertville-Station, c'est sûr que le site, ce serait pas assez grand pour recevoir Hébertville-Station, là. Tout le monde se lèverait.

3310

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

OK. Vous croyez que là, ça provoquerait une réaction très forte?

PAR Mme JOHANNE BRIDEAU:

3315

Ça provoquerait une réaction plus grande.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

3320

D'accord. Vous demeurez d'avis, c'est ma question, que c'est la responsabilité de la Régie de discuter ou de compenser les citoyens touchés?

PAR Mme JOHANNE BRIDEAU:

3325

Oui, parce que c'est la Régie qui s'installe là, qui va s'installer là. C'est pas les municipalités. Moi, j'ai jamais eu de problèmes, en tant que voisin des TPI. Je vais avoir des problèmes en tant que RMR en tant que voisin. C'est plus le même monde.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

3330

D'accord.

PAR Mme JOHANNE BRIDEAU:

3335

Plus les mêmes odeurs.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

3340

Ça, je comprends ça. D'accord. Écoutez, je retiens vos commentaires et propositions, je vous remercie de votre déposition verbale.

PAR Mme JOHANNE BRIDEAU:

3345

Merci.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

3350

Merci madame.

GYNA SIMARD

3355

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

J'appellerais madame Gyna Simard.

3360

Bonsoir madame Simard.

PAR Mme GYNA SIMARD:

3365

Bonsoir monsieur le Président. Gyna Simard, conseillère municipale à Hébertville-Station. Pas à Hébertville, c'est une autre municipalité, Hébertville.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Je comprends.

3370

PAR Mme GYNA SIMARD:

Moi, je trouve ça regrettable, parce que, point de départ, quand la RMR sont venus nous visiter la première fois, tous les conseillers ont dit non sur ce projet.

3375

On a été convoqué le lendemain par monsieur le maire, disant qu'on avait trop pris une décision rapide et qu'il fallait revoir notre décision.

3380

Ça fait que là, moi, je suis une nouvelle, puis je connais pas trop ça, tu sais, quand on est nouvelle conseillère, puis ils ont dit, ça implique rien, on va faire juste des études, puis s'il y a des gens qui s'objectent au projet, on va arrêter ça là. Ça, c'est pas la RMR, c'est monsieur le maire qui avait dit ça.

3385

Ça fait qu'on a tout révisé, puis on a tous dit oui. Mais en disant oui, ils ont mis le pied dans la porte, puis la porte, on n'est plus capable de la fermer.

3390

On a cent soixante-neuf (169) personnes qui sont contre ce projet, je m'excuse auprès de ces personnes-là, de mon incompétence au niveau du conseil, parce que si on aurait tenu notre bout, on serait pas là aujourd'hui.

Il y a des dépenses qui ont été faites, exorbitantes, puis regarde, le pied dans la porte, on n'est plus capable de fermer la porte. Puis c'est pas on, parce que c'est moi et quelques conseillers, c'est pas tout le conseil.

3395 Puis Hébertville-Station, lors du centenaire, on s'est doté d'un slogan, c'était: là où il fait bon vivre! Puis là, je pense qu'on est en train de passer à côté du slogan, parce que nos citoyens n'en veulent pas, nos citoyennes n'en veulent pas. En tout cas, cent soixante-neuf (169) sûrs. Puis les autres qui se sont pas prononcés, bien là, regarde!

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

3400 Il y a combien de contribuables dans votre municipalité?

PAR Mme GYNA SIMARD:

3405 Mille deux cent quarante-six (1246). C'est ceux qu'on entend, tous les gens qui ont passé, c'est tous des gens intelligents, ils croient tous en leurs idées, ça, c'est sûr. On a Centrem qui a donné une bonne idée, Matrec a donné quand même une bonne idée, 3R Synergie a donné une bonne idée.

3410 Moi, je suggère à la RMR d'aller dans le sens de Matrec. Ils ont un sol qui est en terre glaise qui serait idéal pour un site d'enfouissement. Nous, on est sur le roc où ce qu'il y a pas eu d'études, je ne crois pas, qui ont été faites à d'autres places, il y en a pas de sites d'enfouissement qui ont été faits sur du roc. Ça fait que je sais pas sur quoi ils se basent pour leurs membranes, mais ça reste à voir.

3415 Puis moi, en tant que mère, grand-mère et citoyenne, je m'inquiète sur l'avenir pour nos citoyens, pas demain matin, pas dans cinq (5) ans, dans plusieurs années où ce que moi, j'aurai plus besoin d'air pour respirer, mais que la génération qui va suivre va respirer l'air, avec nos idées, qui étaient peut-être pas les bonnes.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

3420 J'imagine que ça n'a pas été facile comme conseillère de prendre la décision de venir témoigner ici ce soir. Avez-vous l'impression que d'autres conseillers pourraient avoir la même intention que vous de réviser leur position si c'était moins difficile, il y a toujours des risques politiquement à faire un virage, mais vous parlez à d'autres, est-ce qu'il y en aurait d'autres? Est-ce que dans le conseil, vous êtes la seule qui pense comme ça?

PAR Mme GYNA SIMARD:

3430 Non, je suis pas la seule.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Et pourquoi ils osent pas?

3435

PAR Mme GYNA SIMARD:

C'est pas facile. C'est ça, j'ai mis mon nom à la dernière minute, c'est ça, ça fait perdre la face un petit peu. J'ai l'air d'une incompétente qui a dit des choses; dans les procès-verbaux, vous allez voir, j'ai aucun, Gyna n'a pas proposé ni secondé, il y a aucun sujet du site d'enfouissement, j'étais pas d'accord.

3440

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Non, j'imagine que vous avez fait ça de bonne foi, puis qu'on peut pas mettre ça en cause.

3445

J'essaie simplement de comprendre, dans le conseil municipal, est-ce qu'il y a un mouvement, est-ce qu'il y a quelque chose qui est en train de changer, c'est ça que j'essaie de comprendre, qui suivrait l'humeur de la population, je le sais pas.

3450

PAR Mme GYNA SIMARD:

Probablement.

3455

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Est-ce que vous sentez dans la population qu'il y a un revirement depuis? Parce que la pétition date quand même d'un certain temps.

3460

PAR Mme GYNA SIMARD:

J'ai pas eu vent.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

3465

Vous avez pas eu vent.

PAR Mme GYNA SIMARD:

Non. J'ai eu vent juste de la pétition qui a passé comme du vent, on pourrait dire, parce qu'elle a pas été tenue en compte lors des audiences.

3470

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Combien il y a de conseillers à Hébertville-Station?

3475

PAR Mme GYNA SIMARD:

Six (6) conseillers.

3480

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Six (6) et le maire.

PAR Mme GYNA SIMARD:

3485

Oui.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

3490

Il y a pas de parti politique, c'est trop petit, c'est des gens qui se présentent individuellement.

PAR Mme GYNA SIMARD:

Oui, c'est ça.

3495

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

D'accord. S'il y avait un référendum sur cette question-là, à votre avis, qu'est-ce que ça donnerait? Difficile à dire?

3500

PAR Mme GYNA SIMARD:

C'est difficile à dire. On peut pas s'avancer, mais je pense que ça passerait pas.

3505

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Vous pensez qu'il y a des chances que ça passerait pas?

PAR Mme GYNA SIMARD:

3510

Oui. Si on regarde, là, c'est juste une question d'argent. Il faut regarder le gros bon sens, il faut regarder aussi, au-delà de l'argent, il faut penser à la qualité de vie de nos citoyens, là, de nos citoyennes. Parce que ça va jouer sur la qualité de vie de nos citoyens-citoyennes, je pense qu'il faut regarder autre chose que l'argent. Il faut regarder la qualité de vie de nos citoyens.

3515

Moi, je pense que ce serait, c'est sûr qu'on est des administrateurs, puis il faut penser argent, mais moi, en tant que conseillère, je suis pas juste une conseillère administrative, je suis une conseillère avec un cœur.

3520

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

La contribution de la Régie, est-ce que c'est une grosse part du budget municipal?

PAR Mme GYNA SIMARD:

3525

Non.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

3530

Ça va donner à peu près quoi, cent mille (100 000 \$), quelque chose comme ça?

PAR Mme GYNA SIMARD:

3535

Genre.

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Sur un budget d'à peu près?

3540

PAR Mme GYNA SIMARD:

C'est pas une question d'argent, c'est pas une question d'argent, c'est une question que...

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

3545

Non, ça, je le comprends que c'est pas pour vous une question d'argent, mais j'essais juste de voir le rapport entre la contribution de la Régie et le budget municipal.

Le budget municipal, le budget de la municipalité, c'est à peu près quoi?

3550

PAR Mme GYNA SIMARD:

Mon Dieu, je peux pas dire.

3555

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Une couple de millions?

3560

PAR Mme GYNA SIMARD:

Oui, à peu près. Une couple de millions. Mais c'est pas une question d'argent, c'est vraiment pas une question d'argent. Je me suis avancée pour y aller avec mon cœur.

3565

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

D'accord, je comprends votre position. OK, est-ce qu'il y a d'autres éléments que vous voulez souligner ou porter à notre attention?

3570

PAR Mme GYNA SIMARD:

J'ai pas aimé juste l'expression qu'on était le moins mauvais site. C'est pas plaisant à entendre comme citoyen d'Hébertville-Station. Le moins mauvais site, quand tu penses que tu es le quarante-cinquième sur quarante-quatre (44), il y en avait quarante-quatre (44) qui étaient retenus, puis on n'était même pas retenus à la base, on est le moins mauvais site, ça fait pas très chic.

3575

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Je comprends votre point de vue. Je vous remercie de votre geste.

3580

PAR Mme GYNA SIMARD:

C'est moi qui vous remercie.

3585

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

C'est le dernier témoignage de la soirée. Je pense qu'il y a personne d'autre qui est inscrit, madame Poliquin? Non, ça termine.

MOT DE LA FIN

3590

PAR LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION:

Bien écoutez, ça met fin à la dernière partie de l'audience, vu qu'on a épuisé la liste des mémoires et des témoignages.

3595

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter tous les documents et transcriptions dans les centres de documentation ainsi que sur le site Web du BAPE. Et si vous suivez de près, vous verrez qu'il y a des documents qui s'ajoutent presque quotidiennement de ce temps-ci et ça peut continuer encore pour un certain temps.

3600

Alors ces centres-là demeurent ouverts tout au long du mandat de la Commission, et même un mois après la sortie publique du rapport du BAPE, au cas où les gens devraient confronter des éléments du rapport avec le reste.

3605

Les personnes qui désirent exercer leur droit de rectification par écrit, par rapport à ce qui aurait été dit, auront jusqu'au 31 mai prochain pour le faire. Si vous n'êtes pas en mesure de respecter ce délai, veuillez en faire part à madame Poliquin à l'arrière, coordonnatrice de la Commission; à défaut de le faire, la Commission pourrait décider de ne pas accepter vos remarques ou rectifications si vous dépassez ce délai.

3610

Nous vous rappelons que le droit de rectifier des faits n'équivaut pas à se prononcer sur les opinions émises par d'autres participants. Ainsi, par exemple, si quelqu'un affirme que cette salle peut contenir trois cent vingt-cinq (325) personnes alors que son permis, c'est deux cent cinquante (250), bien, si on veut rectifier, il faut dire deux cent cinquante (250), voilà, et non pas de faire des commentaires sur autre chose.

3615

La Commission, elle, poursuit ses travaux dans les prochaines semaines, et même dans les prochains mois, et le rapport que nous allons produire sera déposé auprès du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs au plus tard le 14 août. Et le ministre aura soixante (60) jours pour le divulguer.

3620

La Commission d'enquête tient à exprimer son appréciation à toutes les personnes qui se sont intéressées à ses travaux en posant des questions, en déposant un mémoire ou en participant à l'audience de quelque façon que ce soit.

3625

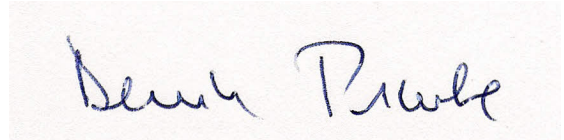
La Commission remercie également les personnes-ressources qui ont voulu nous seconder dans la première phase de nos travaux, ainsi que le promoteur pour sa collaboration à ce processus d'audience publique.

3630 Alors je vous remercie tous et surtout d'avoir conservé un climat aussi serein, alors qu'il y a des divergences profondes, on le sait, sur les positions exprimées.

Alors merci, bonne soirée et bonne lecture de rapport éventuellement.

3635

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifiée sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription de l'enregistrement numérique.

A handwritten signature in blue ink that reads "Denise Proulx". The signature is written in a cursive, flowing style.

DENISE PROULX, s.o.

3640